

Mot du **MAIRE**

L'année 2022 s'achève et reste marquée par l'invasion de l'Ukraine. A notre porte, la guerre avec toutes ses horreurs, s'est invitée et n'en finit pas. Le contexte géopolitique change et chacun à notre niveau, nous en subissons les conséquences. Depuis plusieurs mois, nous faisons face à une forte inflation avec une augmentation de l'énergie et des produits de première nécessité, qui va avoir un impact sur les différents budgets des familles, entreprises, collectivités.

La crise sanitaire est toujours là et fait désormais partie de notre vie, mais cette année la pression a diminué et nous avons pu nous retrouver pour des animations et des moments de convivialité qui nous ont tant manqué depuis deux ans.

Dans ce contexte, avoir une vision sereine de l'avenir n'est pas simple mais pourtant, il est essentiel, chaque jour de trouver une pensée positive.

Ce bulletin vous présente les projets réalisés ou en cours, les événements qui ont eu lieu depuis janvier dernier et qui montrent le dynamisme de nos associations mais aussi l'investissement des élus qui m'entourent et le professionnalisme de nos agents communaux dans leurs domaines respectifs, sans eux, les projets ne pourraient être mis en œuvre et je les remercie pour leur engagement.

A l'aube de cette nouvelle année, c'est au nom de l'ensemble des élus et des agents communaux, que je souhaite, à toutes et tous, mes meilleurs vœux de bonheur pour 2023 : vœux de confiance, d'espoir et de santé pour vous et ceux qui vous sont chers.

Sylvie Ramé-Prunaux, Maire

« La vie est un mystère qu'il faut vivre, et non un problème à résoudre. » Gandhi

Les artisans, producteurs locaux, agriculteurs, acteurs économiques, du tourisme, de l'éducation, de la santé contribuent à l'attractivité de notre commune. Nous réfléchissons à l'accueil des nouveaux habitants avec toutes les contraintes liées à la révision du Plan Local d'Urbanisme, en cours actuellement.

Les alertes climatiques fragilisent de plus en plus notre environnement, et nous obligent à être vigilants : mise en valeur de la Forêt Communale, atlas de la biodiversité communal, développement de la mobilité douce, préservation de la ressource en eau, qualité de l'eau rejetée dans le milieu naturel grâce à une station d'épuration performante, vont dans ce sens de protection et valorisation de cet environnement.

Nous aurons plusieurs sujets à l'ordre du jour en 2023 mais un des enjeux futurs, sera de conserver dans nos communes rurales, les commerces de proximité. Nous devons réfléchir à ces défis avec les commerçants, les élus et les habitants, le développement des Tiers Lieux sur le territoire permettra peut-être de maintenir cette proximité dans nos villages ? Trouver le juste équilibre entre les attentes, les besoins et la viabilité des structures. Les services de proximité sont essentiels dans nos communes, quand les citoyens se sentent exclus, c'est la démocratie qui souffre.



Création du city stade



100 ans de l'association sportive Sainte Pierraise



Inauguration de la station d'épuration de Malhaire

SOMMAIRE

HEURES OUVERTURE MAIRIE

La mairie est ouverte au public les jours et heures suivants :

- les lundi, mardi, jeudi de 8H30 à 12H30
- le mercredi de 9H00 à 12H30
- le vendredi de 8H30 à 12H30 et de 14H00 à 18H30
(permanence d'élue) de 17h30 à 18h30

COORDONNÉES

10, rue de la Mairie - 35120 Epiniac
Téléphone : 02 99 80 00 34
Courriel : mairie.epiniac@orange.fr
Site Internet : www.epiniac.fr

Accès par moteur de recherche : epiniac.fr. Si vous souhaitez être informé régulièrement des actualités sur le site vous pouvez renseigner votre adresse mail sur la page d'accueil et vous recevrez une newsletter. Vous pourrez à tout moment vous « désabonner ».

Facebook :

Une page Facebook est en ligne depuis plusieurs mois. N'hésitez pas à liker et suivre les actualités <https://www.facebook.com/Epiniac35120>

Directeur de la publication : Sylvie Ramé-Prunaux

Mise en page et impression : Imprimerie Doloise

EXTRAITS DES DELIBERATIONS DES CONSEILS MUNICIPAUX

L'intégralité des compte-rendus est consultable en mairie et sur le site internet de la commune.

Séance du **18 JANVIER 2022**

1. Présentation du projet de maintenance de l'éclairage public par le SDE 35.

M. Pottier fait une présentation du SDE 35 et de la compétence éclairage public. Conformément aux statuts du SDE35, la compétence éclairage est composée des domaines suivants :

- maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre de tous les investissements,
- maintenance des installations d'éclairage à l'exception des équipements sportifs),
- mise à jour de la base de données patrimoniales et de la cartographie associée.

Il énonce les conditions techniques, administratives et tarifaires des travaux et des prestations de maintenance réalisés sur les installations d'éclairage des collectivités dans le cadre d'un transfert de compétence. Celui-ci permet de bénéficier d'aides spécifiques pour financer les travaux de rénovation ou d'extension de l'éclairage public.



2. Aménagement piétonnier sécurisé rue des Epinettes : présentation du projet et demande de subvention au titre de la répartition du produit des amendes de police.

Le dossier concernant le projet d'aménagement piétonnier protégé et la signalisation des passages piétons rue des Epinettes, pour un coût global estimé à 18 542 € HT, est présenté et la subvention sollicitée.



3. Tarifs funéraires.

La loi de finances n°2020-1721 du 29 décembre 2020, publiée le 30 décembre 2020 a supprimé la taxe de dispersion des cendres. Il est donc nécessaire de rétablir la gratuité dans le jardin du souvenir.

4. Présentation de devis.

Le devis de l'entreprise RM MOTOCULTURE pour une réparation de la tondeuse Kubota d'un montant de 847.30 € HT soit 1 016.76 € TTC, est accepté.

Le devis de l'entreprise SM3 CLAAS pour le remplacement des pneus du tracteur CLAAS d'un montant de 1882.88 € HT soit 2 259.46 € TTC, est validé.

Un contrat d'abonnement de la manufacture berrichonne de grands orgues HEDELIN et Cie pour l'entretien et l'accord de l'orgue polyphone Debierre de l'église Saint-Pierre, est souscrit.

Il l'est pour une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction quatre fois. La fin de validité de ce contrat est fixée au 31/12/2026.

Le prix annuel fixe est de 260 € HT soit 312 € TTC.



Séance du **2 FÉVRIER 2022**

1. Compte administratif : exercice 2021.

Libellé	Investissement	
	Dépenses	Recettes
Résultats reportés	-	1 565
Opérations de l'exercice	340 034.86	457 513.53
TOTAUX	340 034.86	459 078.53
Résultats de clôture	119 043.67	

Libellé	Fonctionnement	
	Dépenses	Recettes
Résultats reportés	-	100 000.00
Opérations de l'exercice	903 267.50	1 111 661.69
TOTAUX	903 267.50	1 211 661.69
Résultats de clôture	308 394.19	
Résultats définitifs	Excédent	427 437.86

2. Compte de gestion : exercice 2021.

Le compte de gestion dressé pour l'exercice 2021 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

3. Affectation des résultats de l'exercice 2021.

Le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement global de 308 394.19 €.

4. Compte administratif lotissement Le Courtil de la Fontaine : exercice 2021.

Libellé	Investissement	
	Dépenses	Recettes
Résultats reportés	-	66 997.76
Opérations de l'exercice	98 562.61	202 607.39
TOTAUX	98 562.61	269 605.15
Résultats de clôture	171 042.54	

Libellé	Fonctionnement	
	Dépenses	Recettes
Résultats reportés	-	0.12
Opérations de l'exercice	230 007.94	230 007.94
TOTAUX	230 007.94	230 008.06
Résultats de clôture	0.12	
Résultats définitifs	Excédent	171 042.66

5. Compte de gestion lotissement Le Courtil de la Fontaine : exercice 2021.

Le compte de gestion dressé pour l'exercice 2021 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

6. Lotissement le Courtil de la Fontaine : Acte d'engagement lot 12

Le conseil municipal émet un avis favorable à la vente du lot n°12 à Monsieur CHÉPY Patrick, au prix de 503 m² x 70€ = 35 210 € TTC.

7. Lotissement le Courtil de la Fontaine : Acte d'engagement lot 2

Le conseil municipal émet un avis favorable à la vente du lot n°2 à Madame DESFEUX Cynthia et Monsieur DELAUNAY Florian, au prix de 473 m² x 70€ = 33 110 € TTC.

8. Subventions diverses

Après discussion, le conseil municipal vote l'attribution des subventions suivantes pour l'année 2022 :

Associations	Subventions
La Sainte-Pierraise d'Epiniac	1 500 €
Détente et Loisirs	1 000 €
Un Lieu Pour Tous	1 000 €
Arc en ciel	300 €
UNC	500 €
Au Fil du Temps	200 €
Au Club Des Aînés	400 €
ACCA	500 €
AASPCE	100 €
Prévention routière	100 €

Les autres associations communales n'ont pas sollicité de subvention cette année.

9. Renouvellement du contrat de prévention et de lutte contre les nuisibles

Le contrat de prévention et de lutte contre les nuisibles avec la société FARAGO pour une durée de trois ans à compter du 1er octobre 2021 pour les interventions à la salle polyvalente fixé à 220.33 € HT soit 264.40 € TTC par an, est retenu.

Pour les interventions au restaurant scolaire, le montant forfaitaire de la prestation est fixé à 155.63 € HT soit 186.76 € TTC par an.

10. SDE : transfert de la compétence éclairage public au SDE 35

Le conseil municipal décide de transférer au SDE35 la compétence optionnelle Eclairage.

11. Demande de subvention et convention de financement pour l'aménagement d'un arrêt de car

Le conseil municipal, décide de solliciter une subvention spécifique auprès de la Région Bretagne au titre des opérations d'aménagement d'arrêts des cars.



Séance du 22 MARS 2022

1. Vote des taux d'imposition des taxes communales.

Le conseil municipal, décide de maintenir les taux d'imposition des taxes communales en 2022, à savoir :

foncier bâti	32.99 %
foncier non bâti	43.38 %

En conséquence, les produits estimés pour la commune en 2022 sont les suivants :

foncier bâti	305 421 €
foncier non bâti	61 643 €

soit un total de : 367 064 € avant application du coefficient correcteur de 0,914597 et donc une recette estimée à 340 980 €

2. Vote du budget primitif de la commune de l'exercice 2022.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, vote, à l'unanimité, le budget primitif de l'exercice 2022 qui s'équilibre comme suit :

Section de fonctionnement	
Recettes	1 001 999 €
Dépenses	1 001 999 €
Section d'investissement	
Recettes	990 669.03 €
Dépenses	990 669.03 €
Soit un total général de	
Recettes	1 992 668.03 €
Dépenses	1 992 668.03 €

3. Vote du budget annexe du lotissement Le Courtil de la Fontaine de l'exercice 2022.

Le conseil municipal vote, à l'unanimité, le budget annexe du lotissement Le Courtil de la Fontaine de l'exercice 2022 qui s'équilibre comme suit :

Section de fonctionnement	
Recettes	494 020.09 €
Dépenses	494 020.09 €
Section d'investissement	
Recettes	447 227.40 €
Dépenses	447 227.40 €
Soit un total général de	
Recettes	941 247.49 €
Dépenses	941 247.49 €

4. Lotissement le Courtil de la Fontaine : Acte d'engagement lot 22

Le conseil municipal émet un avis favorable à la vente du lot n°22 à Madame BUAN Maryline, au prix de 431 m² x 70€ = 30 170 € TTC.

5. Travaux de rénovation de l'église du bourg de Saint-Léonard : avenant

Il est proposé au conseil un avenant N°1 au marché de maîtrise d'oeuvre. La mission OPC apparaît en moins value : -7 500 €HT
Le montant de la mission spécifique en matière de subventions est le produit du coût prévisionnel des travaux par le taux d'honoraires d'assistance spécifique 0.60% soit 4 500 € HT



6. Présentation de devis

Le devis de l'entreprise ARVERT pour l'entretien du terrain de foot d'un montant de 3 360 € HT soit 4 032 € TTC, est validé.

Le devis de l'entreprise ENTRAM pour le BALAYAGE de la voirie d'un montant de 1 200 € HT soit 1 320 € TTC, est retenu.

Le devis de l'entreprise Jardins de la Morandais pour le fleurissement du bourg d'un montant de 1 007.42 € HT soit 1 175.66 € TTC, est accepté.



Les devis de l'entreprise Barnum Pliant pour l'achat de barnums d'un montant de 1 965.49 € HT soit 2 358.59 € TTC et les « lestage en fonte » d'un montant de 531 euros HT soit 824.40 € TTC, sont adoptés.



7. Achat de terrain Saint-Léonard

À la suite des démarches effectuées auprès des propriétaires, ces derniers sont d'accord pour vendre à la commune la parcelle AC n°391, AC n°395 et pour partie AC n°398 d'une superficie totale de 294 m² environ, au prix de 7 000 €.

Séance du **26 AVRIL 2022**

1. Atlas de la biodiversité : convention de partenariat entre les communes de Dol-de-Bretagne, Epiniac et Baguer-Pican dans le cadre de l'élaboration de l'atlas intercommunal de la biodiversité.
Les communes de Dol de Bretagne, Epiniac et Baguer-Pican ont souhaité engager collectivement une démarche visant à réaliser, à l'échelle du territoire de ces trois communes, un atlas de la biodiversité pour pouvoir ensuite contribuer à sa préservation et à sa valorisation.

Le montant prévisionnel du projet s'élève à 35 000 € la subvention versée par l'Office français de la biodiversité est de 23 000 €.

La participation de chaque commune est déterminée selon le critère de surface et de population municipale. Sur cette base la participation de la commune d'Epiniac est de 4 082.50 €.

2. Travaux de rénovation de l'église du bourg de Saint-Léonard : Validation de l'avant-projet définitif.

Le dossier de l'avant-projet définitif concernant les travaux de rénovation de l'église de Saint-Léonard en 3 phases, est présenté :

Phase 1 Choeur et transept

Phase 2 Nef et voûte

Phase 3 Clocher, baptistère et escalier

Chaque phase aura une durée d'un an et est estimée à 317 000 € HT. Le coût des travaux est estimé à 951 000 € HT.



3. City stade : demande de subvention FST

Le conseil municipal décide de solliciter une subvention du Conseil Départemental aussi élevée que possible, au titre du Fonds de Solidarité Territoriale (FST) pour la construction du city stade dont le coût des travaux est estimé à 96 166 € HT.

4. Réalisation d'un emprunt

Le conseil municipal décide de retenir la proposition du Crédit Agricole d'Ille-et-Vilaine aux conditions suivantes :

Montant : 300 000 €

Durée : 15 ans

Echéance : Trimestrielle

Taux fixe : 1.30 %.

Frais de dossier : 300 €.

5. Renouvellement de la ligne de trésorerie

Le conseil municipal décide de renouveler avec la Caisse Régionale de Crédit Agricole d'Ille-et-Vilaine la ligne de trésorerie pour un montant de 100 000 euros au taux variable : 1.068 % à ce jour, soit Euribor 3 mois moyenné (-0.532 % au 28/02/2022) majoré de 1.60 % (index + marges floorés à 0%), les frais de dossier s'élevant à 100 €, la commission d'engagement étant de 100 € correspondant à 0.10% des 100 000 €.

6. Lotissement le Courtil de la Fontaine : Acte d'engagement lot 19

Le conseil municipal émet un avis favorable à la vente du lot n°19 à Monsieur et Madame ACEVEDO, au prix de 518 m² x 70€ = 36 260 € TTC.

7. Coupure de l'éclairage public

Il est proposé de modifier les conditions d'éclairage nocturne sur la commune considérant qu'à certaines heures l'éclairage public ne constitue pas une nécessité absolue.

L'éclairage public sera coupé du 1er mai au 31 août, entre le 1^{er} septembre et le 30 avril, il démarrera à 6h30 avec un arrêt automatique par horloge et le soir, l'allumage sera interrompu à 21h. Lors d'événements particuliers l'éclairage pourra être modifié ponctuellement.

8. Occupation du domaine public : réactualisation du droit de place.

Madame le Maire fait savoir au conseil que le montant du droit de place relatif au stationnement des véhicules des commerçants ambulants dans les 2 bourgs n'a pas été revu depuis 2014.

Le conseil municipal décide de fixer le montant du droit de place à 2 € par emplacement (emplacement de 5 mètres), avec un forfait de 3 € supplémentaire dans le cas d'un branchement électrique. Le paiement sera trimestriel à compter du 1^{er} juillet 2022.

9. Présentation de devis en lien avec le city stade

Le devis de l'entreprise SDU pour la fourniture et la pose du terrain multisport d'un montant de 51 675.21 € HT soit 62 010.25 € TTC, est validé.

Le devis de l'entreprise POTIN TP pour la plate-forme de la structure multisports d'un

montant de 23 486 € HT soit 28 183.20 € TTC, est accepté.

Le devis de l'entreprise POTIN TP pour la fourniture et la pose d'une clôture d'un montant de 18 222 € HT soit 21 866.40 € TTC, est retenu.

Le devis de l'entreprise SARL HEUZE-PORCHER pour l'arrachage et l'évacuation de la haie d'un montant de 1 807.75 € HT soit 2 169.30 € TTC, est validé.



10. City stade : avenant N° 1

L'avenant de la société SDU concernant la variation du tarif de l'acier par suite des événements actuels pour le terrain multisport, d'un montant de 4 115.10 € HT soit 4 938.12 € TTC est accepté.



Séance du **31 MAI 2022**

1. Travaux de rénovation de l'église du bourg de Saint-Léonard : étude estimative en phase projet

Le cabinet POUGHEOL a remis une étude estimative en phase projet afin d'affiner le coût prévisionnel des travaux décomposés par lots. Le projet comprend 3 tranches pour un montant de :

811 620.28 € HT sans variante,

1 103 757.64 € HT avec variantes.

Le taux de rémunération du cabinet de maîtrise d'oeuvre est de 6.75%



2. Indemnité pour le gardiennage des églises

La paroisse Saint-Samson recevra la même indemnité que l'an dernier, à savoir 241,94 € pour les deux églises d'Épiniac et Saint-Léonard.

3. Présentation de devis

Les devis du cabinet LETERTRE-GEOMETRES

- pour le bornage des limites, rue de Normandie, séparant la propriété de la commune des parcelles AB n°338, n°339 d'un montant de 1 044 € HT soit 1 252.80 € TTC,
- pour l'acquisition par la commune, au lieu-dit le Breil, sur les parcelles E n°52 et 53 (document d'arpentage – Plan de division), avec une option pour l'acquisition de la parcelle E n°58 (bornage avec la parcelle E n°59) d'un montant de 900 euros HT soit 1 080 € TTC,
- pour l'acquisition de la commune, à Saint Léonard, sur les parcelles AC n°391, 95 et 398 (document d'arpentage – Plan de division – Plan de bornage), division de la parcelle AC n°398 (bornage avec les parcelles AC n°66, 67, 208, 209 et 392) d'un montant de 1143 euros HT soit 1 371.60 € TTC, sont retenus.

Les devis de l'entreprise ENTR'AM pour les travaux de voirie d'un montant de 20 028.50 € HT soit 24 034.20 € TTC, et pour les travaux de point à temps automatique d'un montant de 17 220 € HT soit 20 664 € TTC, sont acceptés.

Le devis de l'entreprise RENOUE pour la mise en place d'une bâche incendie – Lieu-dit « La Foltière » d'un montant de 14 201.30 € HT soit 17 041.56 € TTC, est validé.

Les devis de l'entreprise POTIN pour la réalisation de divers travaux de terrassement avant la pose d'une clôture au terrain des sports d'un montant de 1 170 € HT soit 1 404 € TTC, pour la réalisation d'une tranchée concernant le terrain des sports d'un montant de 910 € HT soit 1 092 € TTC, de divers terrassements et bordures d'un montant de 6 452 € HT soit 7 742.40 € TTC, sont adoptés.

Le devis de l'entreprise COSTARD pour des travaux divers au cimetière d'un montant de 305 € HT soit 366 € TTC, est validé.

Séance du 28 JUIN 2022

1. Tarification cantine

Le prix du repas de cantine est de 3.25 € pour les élèves ainsi que le personnel communal et de 5.15 € pour les adultes extérieurs à la collectivité à compter de la rentrée de septembre 2022.



2. Acte administratif

Pour finaliser l'acquisition foncière d'un délaissé communal, sollicitée en 2016, au profit de Monsieur ALLAIN et Madame BELLEC à la Foltière, le conseil municipal autorise la signature de l'acte administratif.

3. Lotissement le Courtil de la Fontaine : Acte d'engagement lot 1

Le conseil municipal émet un avis favorable à la vente du lot n°1 à Monsieur FLAUX Robin et Madame BLAKSIC Martina, au prix de 503 m² x 70€ = 35 210 € TTC.

4. Présentation de devis

Le devis de l'entreprise JOUQUAN pour la réalisation de travaux de terrassement d'un montant de 2 782.50 € HT soit 3 339 € TTC est retenu. Ce devis annule le devis d'un montant de 9 007.35 € HT soit 10 808.82 € TTC.

Le devis de l'entreprise NOMINESCENCE pour la réalisation de l'adressage, nécessaire pour le déploiement de la fibre, d'un montant de 2 080 € HT soit 2 496 € TTC, est accepté.

Le devis de Mr BAGOT Emmanuel pour la mission de coordination de sécurité et protection de la santé concernant l'église de Saint-Léonard d'un montant de 3 222 € HT soit 3 866.40 € TTC, est adopté.

Le devis de l'entreprise HEUZE-PORCHER pour le reprofilage des fossés route de Travidal, route de la Bouillère, et le décapage des accotements route de la Maison Neuve, d'un montant de 1 323 € HT soit 1 587.60 € TTC, est retenu.

Le devis de l'entreprise MDS MOTOCULTURE DOL SERVICE pour l'achat d'une débroussailluse d'un montant de 490.04 € HT soit 588.05 € TTC, est accepté.

Compte rendu des commissions

Mme Laurent présente le compte rendu de la commission cimetière, celle-ci a étudié quelques propositions, notamment, la révision du règlement, le réaménagement de certains espaces (espace de recueillement, espaces végétalisés ...) et la mise en place de bacs fleuris à l'entrée du cimetière.



Mme Roger présente le compte rendu de la commission cantine, elle fait le bilan de la part des produits bio (10%) et celle

des produits locaux (80%). Les prix des fournisseurs en alimentation ont augmenté de 20 à 30%, de même que le coût des fluides, ce qui entraîne une modification du prix du repas. Le restaurant scolaire propose un menu végétarien et un menu poisson une fois par semaine. L'achat d'un ordinateur portable est à envisager pour la passation des commandes.



Séance du 6 SEPT. 2022

1. Convention territoriale globale : Approbation et conventionnement

Le conseil municipal approuve le projet de Convention Territoriale Globale (CTG), son diagnostic partagé des besoins, ainsi que ses axes et objectifs communs de développement, entre la Caisse d'Allocations Familiales, la Communauté de Communes et les communes membres.

2. Garantie d'emprunt

Vu la demande formulée par Emeraude Habitation en date du 28 juin 2022 et visant à garantir les emprunts destinés à la construction de 6 logements.

L'assemblée délibérante de la commune d'Épiniac accorde sa garantie à hauteur de 100 % pour le remboursement d'un Prêt d'un montant total de 559 800 € souscrit par l'Emprunteur auprès de la Caisse des dépôts et consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du Contrat de Prêt N° 134678, constitué de 6 Lignes du Prêt.



3. Nouvelle convention pour l'instruction des autorisations d'urbanisme

L'instruction des autorisations d'urbanisme de la commune a été confiée au service ADS de la Communauté de Communes Bretagne Romantique, mutualisé avec la communauté de communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont Saint-Michel.

4. Reprise de concessions GESCIME

Le conseil municipal reconnaît l'état d'abandon des concessions citées, ayant plus de trente ans d'existence et dont l'état d'abandon a été constaté à deux reprises, à trois ans d'intervalle les 14/01/2019 et 04/07/2022 (date des PV) ; autorise la reprise et remise en service pour de nouvelles concessions au cimetière d'Épiniac.

5. Demande de subvention exceptionnelle 100 ans ASSP

Le conseil municipal décide d'attribuer une subvention exceptionnelle d'un montant de 1000 euros à l'Association sportive «La Sainte-Pierraise» d'Épiniac.



6. Lotissement le Courtil de la Fontaine : Actes d'engagement lot 23

Le conseil municipal émet un avis favorable à la vente du lot n°23 à Monsieur LOUIS Damien et Madame PRADEL Sandra, au prix de 434 m² x 70€ = 30 380 € TTC.

7. Vente de délaissé communal rue de la Bourdonnière Saint-Léonard

Le conseil municipal donne un avis favorable pour la vente d'un délaissé communal, n°353 situé rue de la Bourdonnière à Monsieur RONDIN Martial.

8. Personnel communal : transformation de poste

Suite à une utilisation plus importante des salles de la Maison des Associations, il est nécessaire d'augmenter les heures de ménage, le conseil municipal décide de fixer la durée du poste à 17h, à compter du 1^{er} octobre 2022.

9. Présentation de devis

Le devis de l'entreprise GESCIME pour la reprise de concessions en état d'abandon du cimetière de Saint Léonard d'un montant de 2 009 € HT soit 2 410.80 € TTC, est accepté.

Le devis de l'entreprise LEBLANC pour la location des illuminations de Noël d'un montant de 1 446.76 € HT soit 1 736.11 € TTC, est retenu.

Le devis de l'entreprise MACE pour la réalisation de travaux de REMISE en service de la volée cloche 3 de l'église Saint Pierre d'un montant de 2 832.42 € HT soit 3 398.90 € TTC, est adopté.

10. Point additionnel : Règlement du lotissement du Courtil de la fontaine - Article 11 Aspect extérieur des constructions : les clôtures

Dans son article 11, le règlement de lotissement définit les modalités de réalisation des clôtures conformément à un plan en annexe II du règlement. Les clôtures ne sont pas obligatoires.

Cependant lorsqu'elles existent, le règlement définit l'obligation de créer des clôtures végétales et l'implantation en retrait du grillage pour les clôtures en limite des espaces publics.

Des propriétaires n'ont pas respecté les prescriptions de réalisation des clôtures et ce point du règlement concernant les clôtures, est remis en cause.

Madame le Maire propose au conseil de délibérer pour la démolition des clôtures qui ne respectent pas les prescriptions du règlement ou pour la modification du règlement de lotissement et la modification du permis d'aménager, ce qui est retenu par le Conseil.



Séance du 4 OCTOBRE 2022

1. Modalités de publicité des actes

Les communes de moins de 3 500 habitants peuvent choisir, par délibération, les modalités de publicité des actes de la commune :

- soit par affichage ;
- soit par publication sur papier ;
- soit par publication sous forme électronique.

Le conseil municipal décide de retenir la publicité par affichage en mairie.

2. INTERCOMMUNALITE : Rapport annuel d'activités 2021

Le conseil municipal prend acte de la présentation du rapport annuel d'activités 2021 de la Communauté de communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont St-Michel.

Ce rapport est mis à la disposition du public pour consultation aux heures d'ouverture de la mairie.

3. INTERCOMMUNALITE : Présentation du rapport annuel 2021 sur le prix et la qualité du Service Public d'Assainissement Non collectif (SPANC)

Le conseil prend acte de la présentation faite. Ce rapport est mis à la disposition du public pour consultation aux heures d'ouverture de la mairie.

4. Eau du Pays de Saint-Malo : Présentation du rapport annuel 2021 sur le prix et la qualité du Service Public de production de l'eau potable.

Le conseil prend acte de la présentation faite. Ce rapport est mis à la disposition du public pour consultation aux heures d'ouverture de la mairie.

5. Syndicat des eaux de Beaufort : Présentation du Rapport 2021 sur le prix et la qualité du service de distribution de l'eau potable.

Le conseil prend acte de la présentation faite. Ce rapport est mis à la disposition du public pour consultation aux heures d'ouverture de la mairie.

6. Syndicat Assainissement Landal : Présentation du rapport 2021 sur le prix et la qualité du service de l'assainissement collectif

Le conseil prend acte de la présentation faite. Ce rapport est mis à la disposition du public pour consultation aux heures d'ouverture de la mairie.

7. Aménagement piétonnier sécurisé rue des Epinettes Signalisation des passages piétons et Aménagements piétonniers protégés - approbation de la subvention au titre de la répartition du produit des amendes de police

Une subvention spécifique au titre de la répartition du produit des amendes de police a été accordée par la Préfecture pour l'aménagement piétonnier sécurisé rue des Epinettes d'un montant de 7 046 €.

Le coût global de l'opération est estimé à 18 542 € HT.



8. Lotissement le Courtil de la Fontaine : Actes d'engagement lot 18

Le conseil municipal émet un avis favorable à la vente du lot n°18 à Monsieur LECOQ Dorian et Madame DUPAQUIER Louise, au prix de 566 m² x 70€ = 39 620 € TTC.

9. Achat groupé d'énergie - Voeu pour la mise en place d'un bouclier tarifaire pour les collectivités locales.

Le conseil municipal décide de formuler un voeu en vue de soutenir les propositions formulées par le SDE35.

10. Règlement des locations de salles et matériels - Associations et particuliers

La location est proposée aux habitants de la commune après la signature d'une convention entre les parties. Les tarifs sont révisés chaque année. Le matériel doit être rendu propre et en bon état, en cas de dégradations, il sera facturé au prix en vigueur au moment de la location.

11. Présentation de devis.

Le devis de l'entreprise Les Jardins CLEMENT pour la réalisation de l'engazonnement autour du city stade d'un montant de 2 460 € HT soit 2 952 € TTC, est retenu.

Séance du **15 nov. 2022**

1. Intervention de l'ONF : présentation du plan de gestion de la forêt communale

M. Chevalier présente le fonctionnement de l'ONF qui oeuvre à la gestion durable des forêts des collectivités dans le cadre de l'application du régime forestier et propose des prestations et services sur-mesure.



2. SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE 35 : Présentation du rapport d'activités 2021.

Le conseil municipal prend acte de la présentation du rapport annuel d'activités 2021 du Syndicat Départemental d'Énergie 35 qui est mis à la disposition du public pour consultation aux heures d'ouverture de la mairie.

3. INTERCOMMUNALITE : Modification du Pacte fiscal.

Le conseil municipal approuve les modifications du pacte fiscal de la Communauté de communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont Saint Michel

A- Reversement d'une partie de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB):

- Bâtiments communautaires existants et futurs, financés par la Communauté de communes **et tout autre bâtiment loué par la Communauté de Communes** et soumis à l'impôt foncier bâti : reversement de 100% de la part communale de foncier bâti

- **Nouvelle implantation, extension ou modification de bâtiments ayant donné lieu à une demande de permis de construire** et situées au sein des Zones d'activités économiques communautaires (ZAEC) aménagées par la Communauté de communes (ZA Les Rolandières, Les Vignes Chasles, Le Point du Jour, La Fontaine au Jeune) et soumis à l'impôt après le 1er janvier 2018 : 80% de reversement du foncier bâti communal
- **Nouvelle implantation, extension ou modification de bâtiments ayant donné lieu à une demande de permis de construire (maisons individuelles et entreprises) accordée** après le 01/01/2017 au sein des 4 Zones d'activités économiques communautaires (ZAEC) transférées par la Loi Notre : 80% de reversement du foncier bâti communal

B- Répartition obligatoire du produit de la taxe d'aménagement (TAM) communal en direction de l'EPCI

- Maintenir les modalités de reversement telles qu'elles ont été fixées dans le pacte fiscal pour l'année 2022, 2023 et pour les années suivantes.

4. Travaux de rénovation de l'église du bourg de Saint-Léonard-résultats de la consultation.

Le conseil municipal entérine la décision de la commission d'appel d'offres, les entreprises retenues sont :

- **Lot 1 Maçonnerie pierre de taille**

L'entreprise JOUBREL

Pour un montant total HT de 454 857.97 € comprenant la tranche ferme, les deux tranches optionnelles et toutes les prestations supplémentaires éventuelles.

- **Lot 2 Charpente bois**

L'entreprise GRINHARD

Pour un montant total HT de 329 743.23 € comprenant la tranche ferme, les deux tranches optionnelles et toutes les prestations supplémentaires éventuelles.

- **Lot 3 Couverture**

L'entreprise GAUTIER COUVERTURE

Pour un montant total HT 147 975.52 € comprenant la tranche ferme, les deux

tranches optionnelles et toutes les prestations supplémentaires éventuelles

- **Lot 4 Menuiserie**

L'entreprise REMI COUET

Pour un montant total HT de 48 564.72 € comprenant la tranche ferme, les deux tranches optionnelles et toutes les prestations supplémentaires éventuelles.

- **Lot 5 Vitraux**

L'entreprise HELMBOLD

Pour un montant total HT de 55 286.22 € comprenant la tranche ferme, les deux tranches optionnelles et toutes les prestations supplémentaires éventuelles.

- **Lot 6 Electricité**

L'entreprise DELESTRE INDUSTRIE

Pour un montant total HT de 28 507 € comprenant la tranche ferme, les deux tranches optionnelles et toutes les prestations supplémentaires éventuelles.

5. Travaux de rénovation de l'église du bourg de Saint-Léonard-demande de subvention FST.

Le conseil municipal sollicite une subvention du Conseil Départemental aussi élevée que possible, au titre du Fonds de Solidarité Territoriale (FST) pour un coût des travaux estimé à 1 064 934.66 € HT comprenant 3 tranches.

6. Subvention de fonctionnement attribuée à l'école privée.

Suivant le coût moyen départemental qui sert de référence, la somme de 1 402 € par élève de maternelle et 401 € par élève de primaire sera versée.

En conséquence, l'OGEC d'Épiniac bénéficiera d'une subvention de 77 110 € pour les 55 élèves de maternelle et de 33 684 € pour les 84 élèves de primaire, soit un total de 111 794 €. Cette subvention sera versée mensuellement, conformément à la convention du 17 octobre 2011.



7. Lotissement le Courtil de la Fontaine : Annulation vente du lot n°23 (délibération 2022-09-47).

Monsieur LOUIS Damien et Madame PRADEL Sandra ont informé la commune de l'abandon de leur projet pour l'achat du lot 23.

8. Indemnisation des piégeurs.

Afin d'indemniser les piégeurs intervenant sur la commune, une subvention de 500 € à la Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles d'Ille-et-Vilaine (FGDON) est attribuée.

9. Présentation de devis

Les devis de l'entreprise SPME pour la fourniture et la pose d'une tyrolienne d'un montant de 8 090.64 € HT soit 9 708.77 € TTC, pour la fourniture et la pose de structure selaya d'un montant de 10 577.79 € HT soit 12 693.35 € TTC, pour la fourniture et la pose du rouleau d'équilibre d'un montant de 1 128.79 € HT soit 1 354.55 € TTC, pour la fourniture et la pose d'un escalier oscillant d'un montant de 1 700.04 € HT soit 2 040.05 € TTC, sont validés.



10. Compte rendu des commissions.

- Compte-rendu de la commission cimetièrre avec un retour positif sur l'engazonnement, une réflexion sur des espaces différents : plantations en entrée, autour du calvaire, aménagement du parking ...
- Compte-rendu de la commission voirie : avis défavorable à la demande de Mr Coudé au Rocher aux Boeufs pour l'acquisition d'une parcelle communale ; installation d'un système de barrières doubles jouxtant la propriété de Mr et Mme Avril afin que le passage dans ce chemin communal soit possible.
- Compte-rendu de la commission cantine : les règles et les menus sont rappelés, des précisions sont demandées sur les PAI, et des formations (premiers secours, gestion des conflits, incendie) sont à envisager.

11. Vente d'un terrain rue de la motte

Le conseil municipal donne un avis favorable à la demande de Monsieur SPILL Mathieu et de Madame ROUPIE Jessica pour l'acquisition de la parcelle n°547 située rue de la Motte.

12. Vente d'un délaissé communal au lieu-dit Lannoué

Le conseil municipal donne un avis favorable à la demande de Mr et Mme Bouillis Yannick pour la vente d'un délaissé communal, dont les frais de bornage et de notaire seront à la charge de l'acquéreur.

13. Travaux de rénovation de l'église du bourg de Saint-Léonard Avenant 2

Madame le Maire indique au conseil qu'il convient de rendre définitif le montant des honoraires du cabinet de maîtrise d'oeuvre François POUGHEOL, par application du produit du coût prévisionnel définitif des travaux par le taux de rémunération défini dans l'acte d'engagement, à savoir : Coût prévisionnel définitif des travaux HT 1 072 651.74 €. Taux de rémunération 6.75%. Montant provisoire de rémunération HT 72 404.00 €

Séance du **13 DÉC. 2022**

1. INTERCOMMUNALITE : Convention de partenariat pour le développement de réseau des bibliothèques et médiathèques du Réseau « lire en B@ie ».

Le conseil municipal prend acte du Règlement intérieur du réseau des médiathèques et bibliothèques « Lire en B@ie » et approuve la Convention de partenariat pour le développement du réseau « Lire en B@ie » avec la Communauté de communes qui précise le rôle de chacune des parties.



2. ONF : plan de gestion de la forêt communale.

Le conseil municipal valide le projet de demande d'application du régime forestier proposé par l'ONF.

3. Convention d'autorisation d'aménagement sur un chemin rural

Une convention est conclue avec l'association des Manjous d'la sabotée pour l'aménagement d'un chemin rural permettant la liaison entre la Croix Harel et la Péquinois, pour 3 ans.

4. Contrat groupe d'assurances statutaires : Dont acte sur l'augmentation du taux en 2023 pour les collectivités adhérentes avec un effectif égal ou de moins de 20 agents CNRACL

Le conseil municipal prend acte de la décision du conseil d'administration du CDG 35 d'accepter un avenant d'augmentation

du taux de cotisation à 6,99% pour 2023 du contrat mutualisé d'assurance des risques statutaires pour les collectivités égal ou moins de 20 agents au moment de la souscription.

5. Ouverture de crédits en investissement

Le conseil municipal autorise Madame le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement du budget communal principal, avant le vote du budget primitif 2023 pour les dépenses d'investissement suivantes :

Chapitres	BP 2022	25%
20-Immobilisations incorporelles	29 458.73 €	7 364.6825 €
21-Immobilisations corporelles	242 642.79 €	60 660.6975 €
23-Immobilisations en cours	659 984.51 €	164 996.1275 €
TOTAL	932 086.03 €	233 021.5075 €

6. Présentation de devis.

Le devis de l'ONF pour la réalisation de travaux sylvicoles d'un montant de 2 700 € HT est validé.

Le devis de l'entreprise LOCARMOR pour l'achat d'un module reconditionné d'un montant de 2 704 € HT soit 3 244.80 € TTC, est retenu.



Le devis de l'entreprise LES JARDINS CLEMENT pour l'agencement de massifs de chaque côté de l'entrée d'honneur du cimetière et près du calvaire ainsi que la plantation de végétaux pour l'espace jardin du souvenir d'un montant de 4 475 € HT soit 5 370 € TTC est retenu. Ces travaux seront crédités sur le budget de l'année 2023.

Le devis de l'imprimerie doloise pour le bulletin municipal, 36 pages, 700 exemplaires pour un montant de 3 015 € HT, soit 3 476.50 € TTC, est retenu.

Le devis de Envie35 pour l'achat de 10 ordinateurs portables reconditionnés pour un montant de 2 490 €, est accepté. Ces ordinateurs sont subventionnés à hauteur de 80% dans le cadre d'un projet pour lutter contre la fracture numérique porté par l'association La Passerelle.

7. Convention d'adhésion au service de délégué à la protection des données mutualisé du CDG35.

Le Conseil municipal décide d'approuver la désignation du Centre de gestion d'Ille-et-Vilaine comme Délégué à la Protection des Données.

Lotissement

Lancée en 2019, la commercialisation des 29 lots se termine au prix de 70€/le m² ; en décembre 2022, il reste 1 lot à vendre. Les logements appartenant au bailleur social "Emeraude Habitation" sont en construction, la commission d'attribution des maisons se réunira quelques mois avant la livraison.

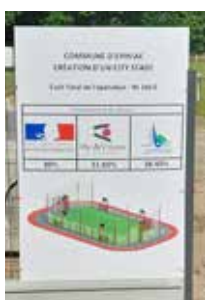


City stade

Le city stade était un projet annoncé dans notre programme électoral, les élus se sont déplacés dans plusieurs communes environnantes pour repérer les différentes structures et choisir un fournisseur d'équipement. Avant la pose



du plateau sportif, la haie de sapins a été arrachée pour être remplacée par une clôture, un chemin d'accès sécurisé est programmé



rue des Epinettes ainsi qu'un passage vers les vestiaires du stade, après concertation avec l'ASSP.

Pendant les travaux de terrassement du terrain, une rencontre avec le Club des aînés a permis de finaliser le terrain de boules agrandi avec 12 terrains.

Le budget : 31,6% de subvention du Département, 30% de subvention de l'Etat dans le cadre de la DETR, il reste 38,40% à charge de la commune sur un budget de 96 166 € HT.

Aujourd'hui, le city stade est accessible à tous, utilisé par les écoliers dans le cadre

d'un programme de basket mais aussi par les jeunes de l'Espace jeunes. L'inauguration se fera en 2023 quand les aménagements seront terminés.



Plan Local d'Urbanisme

Accompagnés par le bureau d'études Prigent, nous avons travaillé sur le PADD = projet d'aménagement et développement durable qui fixe des objectifs chiffrés de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain, imposés par la loi. Pour chacune des 4 grandes orientations d'ici 2034, des objectifs ont été définis :

1- conserver la qualité des paysages témoin d'un cadre rural

- protéger les paysages par la préservation des haies, boisements ... et la gestion des massifs forestiers
- réseau hydrographique et zones humides
- trame verte et bleue et continuité écologique
- aménager les espaces publics de manière qualitative : végétalisation, entrée de bourg
- protéger le patrimoine

2- assurer un développement cohérent prenant en compte la morphologie du bourg

- poursuivre l'accueil de la population avec un objectif prévu à 1560 habitants en 2034
- répondre aux besoins de la population en

matière de logements, avec une production de 76 logements (57 en extension et 19 en densification)

- modérer la consommation d'espace à vocation d'habitat : moins de 3ha à horizon 2034 soit une diminution de deux tiers par rapport aux 10 dernières années.
- appliquer une densité de logements de 18 logements à l'hectare
- poursuivre un urbanisme maîtrisé
- habitat, typologie et urbaine

3- développer le territoire dans le respect du développement durable

- maintenir l'économie en place et permettre son développement : mise en place de STECAL (secteurs de taille et de capacité d'accueil limités)
- assurer une gestion économe de l'énergie : réfléchir à des énergies renouvelables...

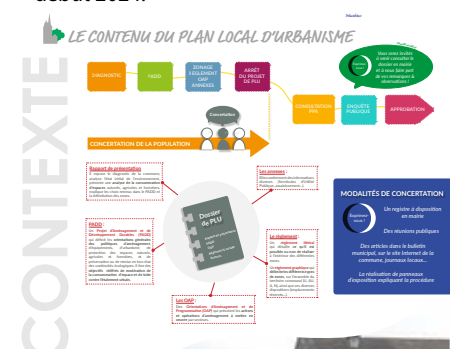
4- équiper et relier le territoire pour garantir l'accès à tous

- favoriser l'usage des modes alternatifs à la voiture individuelle en créant une liaison

- piéton-cycle, co-voiturage
- répondre aux besoins de la population
- permettre le développement des communications numériques : fibre ...

Les prochaines étapes :

- réunion publique au 1^{er} trimestre 2023 pour présenter le diagnostic et PADD
- travail sur le règlement et le zonage
- arrêt du projet en septembre puis présentation aux PPA (personnes publiques associées), enquête publique
- retour des différents avis et arrêt définitif début 2024.



Rénovation Église de Saint-Léonard

En 2020, le conseil municipal a pris une délibération pour lancer une mission de diagnostic pour l'église de Saint Léonard qui présente depuis quelques années des désordres dont les plus apparents concernent la toiture et la charpente.

La commune est consciente que l'édifice requiert des travaux mais s'interroge sur leur ampleur tant technique que financière, leur priorité, leur chronologie...

Le diagnostic a été confié au cabinet d'architecte de Mme Proux qui a établi la liste des travaux à réaliser avec une estimation financière.

Suite à cette étude, un appel d'offre pour la maîtrise d'oeuvre des travaux a permis de recruter le cabinet d'architecte Pougheol fin 2021.

L'étude détaillée ainsi que l'estimation du coût des travaux, ont abouti à un dossier d'appel d'offres travaux fin juin 2022.

Celui-ci a permis d'attribuer lors du conseil municipal du 15 novembre 2022, les 6 lots nécessaires pour réaliser la totalité de la

rénovation de l'église. Ces travaux vont être exécutés en 3 phases : le chœur et les transepts en phase 1, la nef en phase 2 et le clocher, la sacristie en phase 3.

La phase 1 démarre en janvier 2023, la phase 2 fin 2023 et la phase 3 fin 2024 jusqu'à début 2025.

Le coût total de cette opération est estimé à 953.189 € HT, le coût par phase représente sensiblement le tiers de cette somme.

Le financement de l'opération est assuré par une subvention de l'Etat à hauteur de 240.000 €, de 294.673 € par le Département, un emprunt de 300.000 € avec des intérêts à 1.3% et un autofinancement de 118.516 €.

Ce financement permet de conserver des ressources financières pour d'autres projets futurs.

Les travaux qui démarrent en janvier, vont concerner la couverture, les charpentes et les parties hautes de tous les murs sur lesquels reposent les charpentes. L'église va être totalement découverte ce qui va nécessiter la pose d'échafaudages importants et d'un "parapluie" pour protéger le mobilier intérieur

qui ne peut pas être retiré (principalement les autels chœur et transepts, confessionnal classé transept nord) Les charpentes, les voûtes intérieures et la toiture (à l'exception du clocher) vont être totalement refaites. Les joints intérieurs en ciment vont être supprimés et remplacés par des joints à la chaux. Les joints extérieurs ne seront pas réalisés lors de cette rénovation pour des raisons financières.

Ce chantier impose une fermeture de l'édifice pendant deux ans et demi environ. Nous sommes bien conscients des contraintes et désagréments que cela impose mais les travaux sont nécessaires pour assurer la pérennité du bâtiment.



Forêt d'Épiniac



Plantée sur les anciennes landes communales à la fin des années 1950, la forêt communale d'Épiniac ne cesse de voir son paysage évoluer depuis. Comme vous l'avez sans doute remarqué, une coupe de bois a été exploitée au premier semestre 2022. Les arbres coupés avaient préalablement été marqués par l'Office National des Forêts.

Cette coupe était planifiée dans le document de gestion de notre massif forestier qui prévoit les interventions sur une période de 20 ans (2004-2023) et garantit une exploitation équilibrée. Un nouveau plan de gestion sera élaboré en 2023.

Dans une parcelle, les arbres se livrent à une lente course pour la lumière. Certains sont plus vigoureux que d'autres, certains présentent un tronc qui aura la capacité de produire du bois d'œuvre dans les prochaines décennies quand d'autres ne produiront que du bois de chauffage. Les forestiers sélectionnent les plus beaux individus et favorisent leur croissance en

retirant des voisins de moins belle qualité.

C'est également l'occasion de maintenir le mélange d'essences et de conserver les plus adaptées aux besoins de la société et au réchauffement climatique (chênes, pins, ...). L'apport de lumière au sol induit par cette coupe devrait permettre l'installation de jeunes semis naturels qui garantiront le renouvellement de la forêt.

Les branches sont volontairement laissées au sol pour le protéger et contribuer à sa reminéralisation.

Les arbres présentant un caractère de biodiversité supérieur (trous de pics, bois mort sur pied, ...) sont matérialisés pour être préservés lors de l'exploitation. Nous fournissons ainsi un matériau renouvelable et écologique indispensable à la société. Il s'agit également de revenus pour la commune qui pourra ainsi continuer à investir dans sa forêt ... notamment par des travaux d'investissement prévus en 2023 (détourage de jeunes pins envahis par le saule, griffage du sol sur deux parcelles où les graines peinent à germer).

En collaboration avec l'ONF, la Commune a créé 5 panneaux pédagogiques relatant l'histoire et l'évolution de la forêt Communale au fil du temps. Vous les découvrirez en randonnant dans les Landes d'Épiniac.

Benoît Chevalier,
Technicien Forestier Territorial.



Atlas de la Biodiversité Communale : participer et agir pour la nature sur la commune

Fin 2021, les trois communes de Dol de Bretagne, Baguer-Pican et Epiniac ont été lauréates d'un appel à projets porté par l'Office Français de la Biodiversité pour développer un Atlas (ABC) de la Biodiversité Communale sur 2022 et 2023. Cette action est menée en collaboration avec la SCIC le Ruisseau Coopérative, les associations Bretagne Vivante et Des idées Plein la Terre.

La biodiversité, qu'est-ce que c'est ?

C'est le tissu vivant de notre planète, dont nous faisons partie. Elle est au coeur de nos vies.

Elle englobe l'ensemble des êtres vivants, ainsi



que les écosystèmes dans lesquels ils vivent. De plus, elle assure des fonctions essentielles à la vie et à l'activité humaine : cycle de l'air et de l'eau, pollinisation, fertilité des sols,

régulation et équilibre, lutte contre l'érosion, stockage de carbone, qualité des paysages, bien-être... C'est un peu notre socle vital et notre assurance-vie. Or, ce tissu vivant s'éffiloche, est devenu fragile, et nécessite que nous en prenions soin.

A quoi sert un Atlas de Biodiversité Communale (ABC) ? Quelles actions ont déjà été réalisées en 2022 ?

L'ABC est un outil pour connaître, partager et agir pour la nature sur le territoire communal. Ainsi, une cartographie et une caractérisation des milieux (forêts et bois, zones humides, prairies, haies, ...) a été en partie réalisée dès 2022 par des experts naturalistes.

D'autre part, nous avons lancé des appels à témoins (avez-vous vu le hérisson ? le crapaud ?), réalisé des animations lors de « Natur' en fête », avec les randonneurs, avec l'école, et organisé un temps d'échange avec les anciens. Nous avons aussi mis en place sur les 3 communes un « groupe nature », avec l'objectif de permettre à chaque habitant de participer à cet Atlas, à la fois pour apprendre et contribuer à la connaissance comme à l'action concrète.



Quelles actions sont envisagées pour 2023 ?

La partie diagnostic va être finalisée et partagée avec les habitants. Elle permettra d'alimenter la révision du PLU. Des actions concrètes vont être mises en place : avec l'école, l'idée est de découvrir la nature dans le bourg d'Epiniac et ses abords, et de voir comment mieux accueillir la biodiversité. Une « mallette nature » avec du matériel d'observation et des ressources va également être constituée. Des temps entre les

agents des trois communes vont permettre d'échanger sur certaines pratiques et d'expérimenter ensemble.

Enfin, les citoyens vont continuer à être sollicités pour contribuer aux observations (mares, chauves-souris, hirondelles, ...) et aussi aux actions possibles à mettre en place chez soi comme dans les espaces communaux.

Comment chacun peut-il y participer ?

Vous pouvez répondre aux appels à témoins, participer aux animations, contribuer par vos photos et observations sur l'outil de cartographie qui va être partagé sur internet. Vous pourrez aussi poser vos questions, proposer des actions et participer au « groupe nature » qui se réunira dès début 2023 pour envisager les actions de l'année.

Un contact : biodiversite@leruisseau.bzh ou auprès du secrétariat de la mairie.

Graine de pirate



Une fin d'année pleine d'activités et de thématiques pour la crèche Graine de Pirate.

La fin d'année a été très riche d'activités à la crèche d'Epiniac ! Fin octobre, pour Halloween, les enfants ont vidé une citrouille puis ils l'ont découpée et enfin présentée devant la crèche pendant quelques jours. Les plus grands ont également fait une sortie à la bibliothèque d'Epiniac. Elisabeth, la bibliothécaire a commencé par lire quelques histoires aux enfants, puis ces derniers ont pu déambuler dans la structure pour découvrir les livres qu'ils



souhaitaient. C'était un moment très apprécié par l'ensemble du groupe ainsi que par les professionnels !

En décembre, il a fallu habiller la crèche aux couleurs de Noël. Un sapin a été installé dans le hall, et les enfants l'ont décoré. Quel plaisir pour les enfants de manipuler des guirlandes et des boules de Noël.



Une journée spéciale sur ce thème a également eu lieu. Au programme : atelier culinaire pour réaliser de bons biscuits, repas de Noël, sans oublier les musiques et chants.

Si vous êtes employeur, en adhérant à nos crèches, vous vous assurez de la présence et de la sérénité de vos salariés. Un attrait solide pour vos futurs recrutements. Et si vous êtes parent, nos crèches accueillent votre enfant que ce soit en accueil régulier, occasionnel, ou même en urgence.

Si vous souhaitez bénéficier d'une place pour votre enfant, rendez-vous sur le site internet :

www.grainedepirate.fr et remplissez une demande de pré-inscription.

• infos pratiques :

10 bis Rue de la Mairie, 35120 Epiniac
7h00 > 19h00, du lundi au vendredi, 48 semaines par an.

Plus d'infos : 0 806 700 200 (service gratuit)
ou contact@grainedepirate.fr



CCAS : centre communal d'action sociale

SOLIDARITE UKRAINE

Confrontés à un contexte international difficile, les habitants d'Épiniac se sont mobilisés pour venir en aide à la population ukrainienne en déposant à la mairie des produits d'hygiène, médicaments, couvertures, vêtements, masques ...

Elus et membres du CCAS se sont retrouvés pour trier les dons et préparer l'acheminement vers Dol dans un premier temps où l'entreprise Guisnel a mis un camion à disposition puis vers la Protection Civile de Betton.

Donateurs, bénévoles, la municipalité d'Épiniac vous remercie chaleureusement pour votre investissement.



MUTUELLE DE PROXIMITE

La Mutuelle de proximité est un concept qui se développe sur tout le territoire, de nombreuses communes du département ont déjà fait ce choix : Bonnemain, Lillemer, St Guinoux, Cancale, Tinténiac...

L'objectif est de permettre aux habitants de faire de réelles économies tout en gardant une couverture santé de qualité (de l'ordre de 20 à 25%) et de les informer sur leurs droits liés à la réforme 100% santé.

La Mutuelle de proximité s'adresse aux retraités, artisans, commerçants, professions libérales, exploitants agricoles et agents territoriaux, sans condition d'âge ni questionnaire de santé.

Une réunion d'information où interviendront 2 mutuelles proposant ce service : AXA et GROUPAMA aura lieu le 28 janvier 2023, de 10 à 12h, Maison des Associations, La Motte.

Repas des anciens

Après deux années d'absence à cause de la crise sanitaire, nous avons pu renouer avec le traditionnel repas ouvert cette année aux plus de 73 ans, l'animation musicale a été réalisée par Mme Mancel et son accordéon.



Les doyens de l'assemblée sont Mme Gringoire et Mr Cavret.

A quelques jours de Noël, les personnes de plus de 80 ans qui ne sont pas venues au repas, ont reçu un colis à domicile, distribué par les membres du CCAS.



PROJETS 2023

- Avec l'association Brain Up et le Clic Ageclac, des ateliers sur « plaisir, sécurité et sérénité au volant » seront proposés en janvier, Maison des Associations de La Motte pour les + 60 ans. Début le 20 janvier, 10h à 12h.

Janvier

Vœux

La cérémonie des vœux n'a pu avoir lieu en 2022 à cause de la crise sanitaire, chaque foyer a reçu une carte de vœux.

Février

Des idées plein la Terre et Compost-Tout ont installé depuis 3 ans des aires de compostage collectif sur le territoire intercommunal et 6 sur la commune d'Épiniac (à côté de l'école, St Léonard, à la Bigotière et 3 aux Ormes) - L'exposition proposée a mis en valeur les bénévoles qui se sont engagés sur 15 aires de compostage différentes.



Mars

Expo H2O

Cette expo itinérante proposée par le Syndicat de Beaufort a circulé sur les 35 communes du Syndicat, à raison d'une semaine par commune.

Elle fait partie des nombreuses actions liées aux 80 ans du Syndicat qui a vu le jour en 1941, son objectif est de sensibiliser à travers

des jeux, films, affiches tous les habitants aux économies d'eau, enjeu vital pour l'avenir !

Des sabliers sont distribués pour chronométrer le temps passé sous la douche mais aussi des sachets de graines mellifères, astuces pour surveiller les fuites ...

L'expo qui s'adresse aux petits et grands a eu lieu du 15 au 19 mars salle de la Forge.



Mai

Natur' en fête

La 2^{ème} édition de Natur'en fête a eu lieu le 7 Mai dernier.

Bourse aux plantes, randonnées pédestres et cyclo, randonnée contée, animations enfants, trucks en soirée....de nombreuses activités qui ont ravi les petits comme les plus grands.



Commémoration du 8 mai

La guerre a eu lieu, tragique et terrifiante, rien ne fut plus comme avant, en ce 77ème anniversaire, rassemblés et fraternels, nous n'oublions pas.

La guerre a lieu si proche et dramatique, à notre porte. Le visage de l'Europe en est changé, nous le savons. La paix est tellement fragile.

La commémoration du 8 mai a mis à l'honneur Mr Ramé avec la médaille de bronze de l'UNC et Mr de La Chesnais en tant que Président honoraire de l'UNC.



Fête des mères

L'équipe municipale a accueilli les dix bébés nés entre le 1^{er} mai 2021 et le 30 avril 2022 : 6 garçons, 4 filles et leurs parents, à l'occasion de la fête des Mères : Garance, Kays, Maloha, Diego, Keyla, Yanis, Marcelino, Loïs, Maximilien et Inès.

Après la distribution des présents proposés par les Jardins de la Morandais, les familles ont fait connaissance autour d'un buffet préparé par Thierry Bougueleret, boulanger de la commune. Comme le veut la tradition, un arbre sera planté dans les Landes.



Remise cartes électeurs

Des jeunes d'Épiniac âgés de 18 ans qui allaient voter pour la première fois, ont reçu leur carte d'électeur. Le déroulement du scrutin et les droits et devoirs des citoyennes et citoyens leur ont été présentés.



Tous à vélo

En partenariat avec les communes et le Pays de Saint-Malo, la Communauté de communes a organisé la deuxième édition du « Trophée de l'écolier cycliste » et invitait ainsi les écoliers du territoire à venir à vélo à leur école !

Le règlement de ce concours qui se déroulait du 16 au 20 mai 2022 est très simple puisqu'il consistait à ce que chaque école comptabilise le nombre de vélos stationnés dans son établissement pendant les 4 jours de cette opération : lundi 16, mardi 17, jeudi 19 et vendredi 20 mai.



Rencontre élèves

Les élèves de cycle 3 de l'école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur, et leurs enseignantes, ont été reçus dans la salle d'honneur de la mairie. Ils ont découvert les symboles de la République, échangé sur l'élection présidentielle et les droits et devoirs des citoyens. Pour approfondir leurs connaissances chaque élève a reçu le livret du citoyen.



Juin

Randonnée équestre

A l'initiative de Mr Jean-Luc Bernier, en association avec l'ASSP, a eu lieu la seconde édition de la randonnée équestre à Epiniac, ce dimanche 4 juin 2022.

Le départ avait lieu à Saint Léonard puis les cavaliers et meneurs de calèches ont parcouru une vingtaine de kilomètres, principalement sur les chemins de randonnée de la commune avant de se retrouver pour partager le verre de l'amitié et un repas en plein air.

Les nombreux bénévoles ont été remerciés et la qualité de l'accueil, de l'organisation a été saluée par les participants.

C'est une belle mise en valeur de notre patrimoine naturel.



Économie d'eau

Cette année, dans un souci d'économie d'eau, la commission environnement a proposé de remplacer les traditionnelles jardinières suspendues, gourmandes en eau pendant la période estivale, par des pots de couleur en différents endroits des bourgs avec des plantes vivaces... Les agents du service technique : Loick, Philippe et Michel ont également remplacé les pots devant la mairie, devenus trop étroits pour les lauriers.



Dispositif Argent de Poche

Les jeunes de 16 à 18 ans d'Épiniac ont été invités à s'inscrire au dispositif estival Argent de poche. Six ont répondu présent : Louise-Anne, Laura, Clément, Gwendal, Noah et Flavien. Les missions (jardinage, nettoyage de véhicules, saisie informatique ...) ont eu lieu du 4 juillet au 5 août.



Médailles aux Ormes

REMISE DE MEDAILLES D'HONNEUR REGIONALE, DEPARTEMENTALE ET COMMUNALE

Arnaud de La Chesnais et Jean-Louis Després ont reçu des mains de Madame le Maire, une médaille d'honneur régionale, départementale et communale décernée par le Préfet, pour leurs 20 ans de vie municipale.

Arnaud de La Chesnais a été élu pour la première fois en 2001 sous le mandat de Madame Trufflet puis en 2008 avec Mr Guillier et depuis 2014 avec M^{me} Ramé-Prunaux.

Également conseiller communautaire jusqu'en 2008, il s'est beaucoup intéressé au domaine de l'eau et à la communication, notamment avec la prise en charge du bulletin municipal.

Jean-Louis Després a commencé sous la mandature de Mr René de La Chesnais en 1989, il faisait également partie des premiers élus de la communauté de communes de Dol de Bretagne, créée en 1993. Il a exercé deux mandats de conseiller municipal, puis a ensuite privilégié sa vie familiale et professionnelle avant d'être à nouveau sollicité en 2014 pour un poste d'adjoint aux finances et à la communication.

En 2020, il a été élu premier adjoint en charge des finances, travaux, bâtiments.

Tous les deux, ont été vivement félicités et remerciés pour leur engagement et leur investissement au service des autres, dans l'intérêt général, avec cette priorité de toujours vouloir le meilleur pour Épiniac et Saint Léonard.



Concert à Saint-Léonard

Comme chaque année, le « coeur de vésins » a donné son récital dans l'église de Saint Léonard devant un public nombreux et conquis.



Fête de la Musique

Organisée par l'association Détente et Loisirs dans le bourg de Saint Léonard.



Juillet

Mots pour le dire

Pendant tout l'été, des pancartes colorées sont apparues dans le bourg d'Épiniac. Il s'agit de spectateurs ayant participé au Festival des Jours d'après sur le thème « des mots pour le dire ».



Sortie pédagogique dans les Landes

Le 5 juillet dernier, dans le cadre d'une sortie pédagogique, Benoît Chevalier a pu expliquer aux enfants de l'école d'Épiniac, toute l'utilité de notre forêt.

Au moyen d'ateliers ludiques et participatifs, les enfants ont pu comprendre en quoi, son bon entretien est capital pour préserver et valoriser notre environnement. Les enfants, qui avaient fait le déplacement à pied, ont aussi pu écouter les explications données par Jean-Luc Toullec (référent sur la commune du projet « Répertoire de la Biodiversité »), sur les espèces animales et botaniques présentes dans ces lieux, et ainsi apprendre à mieux les protéger.

(Pour en savoir plus sur la forêt, téléchargez l'application « Clé de forêt »)



Août

Marché estival

à Saint Léonard par l'association
« Détente et Loisirs »



100 ans du Foot / Exposition

L'ASSP fêtait ses 100 ans cette année. Pour l'occasion, les bénévoles ont organisé une exposition, salle de la Forge pour retracer l'histoire du Club. Un grand Bravo pour cette belle mise à l'honneur de l'ASSP, un merci particulier à M. et M^{me} Maillard.



Septembre

Inauguration de la station d'épuration à boues activées

Le 17 Septembre a eu lieu une journée Portes Ouvertes de la station d'épuration d'Epiniac sur le site de Malhaire dans la continuité de l'inauguration.

Des explications par un technicien spécialisé afin de mieux comprendre le fonctionnement, le traitement des eaux usées... et ainsi restituer une eau saine à la nature. Cet équipement a été réalisé pour un coût total d'opération de 1,9 Million € HT subventionné à hauteur de 64%, construit et porté financièrement par le syndicat intercommunal de Landal.



Octobre

Semaine du Goût

Dans le cadre de la semaine du goût, Laurent, le cuisinier a accueilli des élèves accompagnés de leurs enseignants, des parents, grands-parents pour découvrir divers légumes, les éplucher afin de les préparer pour la soupe du lendemain. Merci à tous pour votre participation !



Inauguration crèche

Le 6 Octobre a été inaugurée la crèche
« Graine de Pirate » sur la commune.

Octobre Rose

Plus de 200 personnes se sont réunies à Épiniac le dimanche 16 Octobre dans le cadre d'OCTOBRE ROSE. Plus de 150 randonneurs se sont partagés sur deux circuits, l'un familial de 5 km et l'autre avec dénivelé de 8 km sous un ciel clément.



La Zumba réunissait de son côté dans la salle polyvalente plus de 50 personnes.

Une matinée pleine d'espoir pour une belle cause, à renouveler en espérant faire encore mieux l'année prochaine.



La somme de 1000 € a été remise au collectif des triplettes roses pour la lutte contre le cancer du sein triple négatif.



Novembre

Concours des maisons fleuries

Malgré les conditions exceptionnelles de chaleur et de sécheresse qui ne leur ont pas facilité la tâche, les 19 participants (dont 4 nouveaux) ont su mettre en valeur leurs talents de jardiniers. 2 catégories étaient représentées :

Maisons avec murs et fenêtres fleuris

- 1^{er} prix Madame LABBE Danielle, rue du Calvaire
- 2^{ème} prix Madame GOUDAL Simone, La Morandais
- 3^{ème} prix Madame GAUDIN Thérèse, Le Breil
- 4^{ème} prix Madame MACE Marie, Haut de Porte
- 5^{ème} prix Madame LOUVET Paulette, résidence du Calvaire

Maisons avec jardins fleuris

- 1^{er} prix Madame SAMSON Rolande, La Ville Oubert
- 1^{er} prix Monsieur PICHON Jean Luc, rue de La Barbière
- 3^{ème} prix Madame CLOLUS Julia, Travidal
- 4^{ème} prix Madame RAME Germaine, résidence du Douet
- 5^{ème} prix Madame FRANK Eliane, rue de l'Épine Roulier
- 6^{ème} prix Madame LOUAGE Monique, La Ville Oubert
- 7^{ème} prix Madame DIORE Marie Thérèse, résidence du Douet
- 8^{ème} prix Madame MENARD Chantal, résidence du Calvaire
- 9^{ème} prix Madame PIPPO Pascale, Les Landes de la Vieux Ville
- 10^{ème} prix Madame LAFFICHER Marie France, rue des Epinettes
- 11^{ème} prix Madame LECHIEEN Jacqueline, résidence du Douet
- 12^{ème} prix Madame FLAUX Eliane, La Ville Hervé
- 13^{ème} prix Madame NIVOLLE Monique, Le Breil
- 14^{ème} prix Madame DEVASSINE Pauline, rue du Domaine

Merci à tous les concurrents de contribuer à l'embellissement de notre commune.



Recupération de journaux

L'association « les manjous dla sabotée » a signé une convention avec l'entreprise Cellaouate, basée à St Martin des Champs près de Morlaix.

Cette convention a pour but la récupération du papier journal afin de lui donner une seconde vie tout en contribuant à une démarche solidaire d'insertion par le travail en ESAT, en l'occurrence UTOPI à Dol de Bretagne.

Un bac de récupération est mis à disposition sous le préau derrière la mairie, près de l'agence postale.

Les habitants seront invités à y déposer uniquement du papier journal propre et sec, sans lien, sans insert ou autre prospectus.



Commémoration du 11 novembre

Le 11 novembre 1918 à 11h, c'est l'Armistice. Un million quatre cent mille soldats français tombés au champ d'honneur, quatre millions de nos militaires blessés ou mutilés. Le traumatisme est mondial, les morts sont presque aussi nombreux parmi les civils.



N'oublions pas le combat des Poilus pour la Paix et le sacrifice de nos soldats morts pour la France. La lecture des noms des enfants d'Epiniac morts lors de cette première guerre mondiale par Adèle, Léna et Lucas, a été un moment très émouvant. Merci à eux.



Jean-Jacques Lefébure a été décoré de la croix du combattant, la médaille d'Afrique du nord, et la médaille commémorative de la guerre d'Algérie.



Téléthon

Le 26 Novembre dernier a eu lieu la journée Téléthon sur la commune.

Dès 14H : Concours de belote, dictée, randonnée pédestre et cyclo, activités enfants. Le soir, un spectacle de la chorale d'Epiniac St Léonard avec en 1ère partie, les chanteurs de charme.

Ces nombreuses activités ont permis de reverser à l'AFM Téléthon la somme de 1500 €.



Décembre

Commémoration

Ce lundi 5 Décembre a eu lieu la commémoration pour la fin de la guerre d'Algérie.



Noël au restaurant scolaire

Comme chaque année, le Père Noël a rendu visite aux petits et grands...



Colis solidaire

Depuis maintenant 3 ans, la commune d'Epiniac participe à l'action nationale pour les boîtes de Noël solidaires.

Tous les colis remis en Mairie ont été distribués à des associations du territoire.



Marché solidaire



Ecole Notre-Dame du Sacré-Cœur EPINIAC

UN TOUR D'HORIZON SUR CE 1^{er} TRIMESTRE :

L'année scolaire 2021/ 2022 était placée sous le thème du voyage dans le temps.

Projet musique :

Les élèves du CE1 au CM2 ont travaillé avec Dominique, dumiste du SIM de Tinténiac. Ils ont voyagé à travers le temps grâce à la découverte de chants variés.

Visite du château de la Hunaudaye.

Le vendredi 1er avril, les enfants des classes de Patricia et Agnès se sont rendus au château de la Hunaudaye. Au programme de la journée : un atelier pour fabriquer son blason ,une visite contée et une visite découverte avec un jeu d'orientation.

Animations sur le cycle de l'eau.

Dans le cadre d'un partenariat avec les Eaux du Pays de Saint Malo, les élèves de CE2, CM1 et CM2 ont participé à des ateliers et sont allés voir une exposition sur le cycle de l'eau et son utilisation. L'objectif étant de prendre conscience de la limite de cette ressource.

Journée à la ferme d'antan de Plédéliac.

Les élèves de MS-GS ont fait un retour dans le temps le vendredi 13 mai. Ils ont découvert la vie au début du XX^{ème} siècle en Bretagne. Au programme : découverte de la vie autrefois et fabrication de pain.



Journée au château de La Hunaudaye

Jeudi 23 juin, les élèves de maternelle ont bénéficié d'une visite commentée du château (les moyens de défense, l'architecture et la vie dans un château du Moyen-Âge).

Escrime.

Les élèves de l'école ont eu la chance, comme chaque année, de vivre un cycle d'escrime avec le maître d'armes Eric VIAL. Ils ont pu, à l'occasion d'un tournoi, mettre en oeuvre les techniques apprises tout au long de leur scolarité.



Sortie vélo.

Le jeudi 23 juin, les élèves de CM1-CM2 se sont rendus en vélo à la ferme-fournil de la Croix de Pierre à Epiniac. Ils ont rencontré des paysans-boulangers et ont pu découvrir plusieurs métiers.



Puy du Fou.

Dans le cadre de notre projet voyage dans le temps, les classes du CP jusqu'au CM2 ont effectué une sortie scolaire au Puy du Fou le mardi 7 juin 2022. Ce fut une magnifique journée. Les élèves , et les adultes, ont été émerveillés !





KERMESSE

Le projet « Voyage à travers le Temps » s'est terminé en spectacle avec le retour de la kermesse.

Une superbe journée de partage et de fête autour du spectacle des enfants.

La fin de l'année scolaire a été marquée par le départ de Patricia, après 32 ans passés à l'école. À cette occasion, les élèves, l'équipe de l'école et les parents ont préparé de nombreuses surprises. Merci Patricia !



2^{ème} semestre 2022 !

Rentrée 2022/ 2023

A la rentrée du 1er septembre 2022 Floriane COQUILLET a pris ses fonctions de cheffe d'établissement.

Suite au départ en retraite de Louissette LEMARIGNER, nous accueillons dans l'équipe Céline BOURGEAULT, qui occupe les fonctions d'ASEM.

L'équipe 2022 /2023

Les enseignants :

Floriane COQUILLET Céline PELTIER : TPS PS
Pascal FAUVEAU et Rose-Marie BIDOT : MS/GS
Agnès LEGENDRE : MS/GS
Myriam SPEICHER : CE1
Estelle GUILLIER et Elsa BELLAMY : CE2/ CM1
Tiphaine PARISOT : CE2/ CM2

ASEM :

Emmanuelle FAISANT
Francine LEMOUX
Céline BOURGEAULT

Cette année scolaire est placée sous le thème de la découverte et de la protection de la biodiversité. De nombreux projets ont démarré.

Récréations sportives sur la cour des primaires !

Deux fois par semaine, des récréations sportives sont mises en place pour les élèves du CE1 au CM2. Tout le monde s'active pour rester en forme grâce aux activités sportives! Au mois de septembre, les élèves du CP au CM2 ont profité d'un cycle basket avec l'USBM.

Bibliothèque : chaque mardi, toutes les classes de l'école sont accueillies à la bibliothèque par Elisabeth.

Route du Rhum : les élèves de MS-CP se sont rendus à St Malo pour découvrir les bateaux de la course mythique, et ont fait une course d'orientation.

Atelier cuisine au restaurant scolaire :

Pour finaliser un projet sur l'alimentation, les élèves de CE2-CM1 et de CE2-CM2 ont eu la chance de participer à l'élaboration d'une partie du repas de la cantine avec Laurent, le chef cuisinier. Les enfants avaient apporté la récolte du jardin de l'école (pommes de terre, courges d'automne, blettes) et Laurent avait commandé des légumes anciens pour la soupe du lendemain.

Dans le cadre du projet « voyage dans la biodiversité », les élèves de CE1 sont allés le mardi 15 novembre au Vivier sur Mer pour découvrir la biodiversité de la Baie du Mont Saint-Michel.

Les élèves de CE2-CM2 se sont rendus à la déchetterie de la communauté de communes dans le cadre de leur projet sur les déchets.

Remerciements :

Nous remercions tous les parents et les grands-parents qui nous accompagnent et proposent leur aide lors des sorties et animations de l'école.

Merci également aux bénévoles des associations, APEL et OGEC, qui font vivre l'école et nous permettent de proposer aux enfants de beaux projets.

Enfin, nous remercions la municipalité et la communauté de communes pour leur soutien.

Floriane COQUILLET

INSCRIPTIONS :

Si vous souhaitez avoir des informations sur notre école et y inscrire votre enfant, vous pouvez prendre rendez-vous auprès de la directrice au 02/99/80/06/56 ou par courriel à l'adresse :

« eco35.nd-sacre-cœur.epiniac@enseignement-catholique.bzh »

Nos agents

Après quelques mois passés au service technique, Loick Ganier est reparti en formation, il a été remplacé par Maxime Lorin en contrat depuis octobre.



L'équipe est maintenant complète puisque Philippe Gautrais l'avait rejointe en février.



A l'accueil, Catherine Hus a été retenue pour un poste à la mairie de Saint Malo, plus proche de son domicile, elle nous a quittés avant l'été. Son remplacement a été assuré par Mathilde Bresson du service « missions temporaires » du centre de gestion. Puis, nous avons accueilli Marie-Aude Le Gouard, en tant que titulaire depuis septembre.



Départ de Mathilde



Arrivée de Marie-Aude

Des habitants mis à l'honneur

Patricia Foligné, directrice de l'école pendant 32 ans, a pris sa retraite en fin d'année scolaire. De nombreux témoignages de reconnaissance et remerciements lui ont été apportés pour cet investissement au quotidien. On lui a souhaité le meilleur pour l'avenir et comme l'a dit le petit prince de Saint Exupéry : « **Pour chaque fin, il y a toujours un nouveau départ** ».



- **P** comme **PASSIONNÉE** par son métier
- **A** comme **ARTISTE** quand elle montait sur scène le jour de la kermesse,
- **T** comme **TOLERANTE** avec les idées de chacun,
- **R** comme **ROMANTIQUE**
- **I** comme **INVESTIE** pour son école,
- **C** comme **CREATIVE**
- **I** comme **IMPLIQUEE** dans son travail,
- **A** comme **ACCUEILLANTE**, qualité essentielle quand on est cheffe d'établissement et d'autant plus quand on travaille avec les plus petits.

Ferme KER LANNOUE :

La TOMME À LA BIÈRE de la fromagerie est médaillée d'OR au concours International de Lyon ! **Félicitations !**



Concours du meilleur apprenti de France en pâtisserie. Guillaume Subtil, jeune d'Epiniac, a terminé premier du Département et second de la Région Bretagne. **Bravo à lui !**



En ce premier jour du printemps 2022, comme un clin d'œil à cette saison où la nature renaît, **Mr Jean-Yves Jourdan**, s'en est allé. Ayant passé sa vie à Epiniac, plus précisément au village de la Morandais où il s'était installé en tant qu'horticulteur, cet amoureux de la nature et des fleurs partageait sa passion avec tous et chacun. Compétent et toujours disponible, il donnait ses conseils, ses plants et participait discrètement au fleurissement de la commune en offrant des fleurs pour les différentes cérémonies. Il s'était aussi beaucoup investi dans l'association de chasse d'Epiniac en tant que président puis membre du bureau très actif. Un personnage incontournable d'Epiniac qui nous a quittés trop tôt.





la forge à lire

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE D'ÉPINIAC

Randonnée-contes :

Le samedi 7 mai, dans le cadre de la deuxième édition de la journée citoyenne Natur'en Fête organisée par la commune et les associations, la bibliothèque a proposé une randonnée-contes.

Des énigmes sur le thème des animaux étaient dissimulées sur le parcours et la balade était rythmée par des lectures d'albums. Les courageux marcheurs ont eu droit à un diplôme et une crêpe à la fin du parcours pour les récompenser.

Prix des lecteurs :

Pour le Prix des Lecteurs 2021-2022 le dépouillement des bulletins de votes a eu lieu le samedi 18 juin à la bibliothèque d'Épiniac. Les participants ont désigné leurs trois romans favoris :

- 1^{er} Le pavillon des combattantes d'Emma DONOGHUE.
- 2^{ème} Mohican d'Eric FOTTORINO
- 3^{ème} Et ils dansaient le dimanche de Paola PIGANI.

Le lancement de l'édition 2022-2023 a eu lieu le dimanche 27 novembre, Hélène Camus nous a présenté cette 20^{ème} sélection !

Vous aurez jusqu'en juin 2023 pour lire au moins 5 des 6 romans de la sélection et pouvoir voter pour vos 3 favoris. Nous vous invitons à participer à ce prix qui est l'occasion d'échanges intéressants entre les lecteurs.

Liste des romans :

Les abeilles grises Andrei KOURKOV (Liana Levi)
De notre monde emporté Christian ASTOLFI (Le bruit du monde)
Lulu Lena PAUL-LE-GARREC (Buchet-Chastel)
Les vertueux Yasmina KHADRA (Mialet Barrault)
Le nageur d'Aral Louis GRALL (La manufacture de Livres)
Partie Italienne Antoine CHAUPLIN (Buchet-Chastel)

Accueil de classes et des enfants de la crèche :

Les élèves de l'école viennent à la bibliothèque le mardi matin pour écouter des histoires, découvrir les lieux et profiter des livres. Ils empruntent également des documents pour la classe.

Cette année nous avons eu également le plaisir d'accueillir pour la première fois les enfants de la crèche « Graine de pirates ». Nous pensons renouveler cet accueil à chaque vacances scolaires. La crèche peut également emprunter des livres.

Le réseau et la navette :

Nous vous rappelons que l'inscription à la bibliothèque est gratuite pour tous ! N'hésitez pas à venir vous renseigner.

Lorsque vous êtes inscrit dans une bibliothèque du réseau du Pays de Dol et de la Baie du Mont Saint-Michel, vous pouvez emprunter dans toutes les bibliothèques ou faire venir des livres de tout le réseau grâce à la navette !

Bibliothèques & Médiathèques :

Baguer Morvan, Baguer Pican, Cherrueix, Dol de Bretagne, Epiniac, La Boussac, Le Vivier-sur-mer, Pleine Fougères, Roz-Landrieux, Roz sur Couesnon, St Broladre et Sougeal.
« J'emprunte où je veux, Je rends où je veux ! »

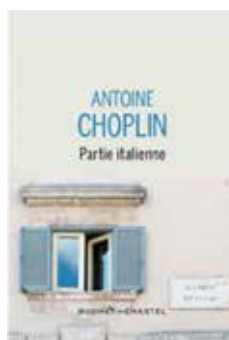
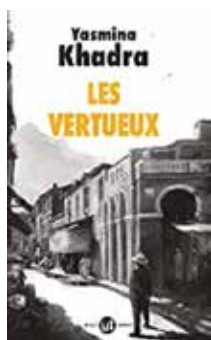
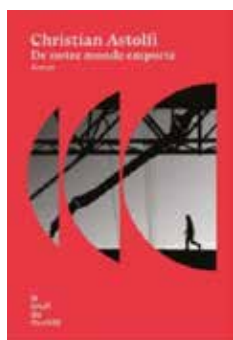
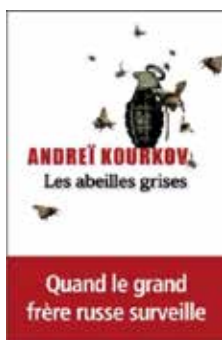
Pour accéder au portail du réseau :

www.lire-en-baie.bzh

Mail : biblio.epiniac@orange.fr

Tél : 02.99.80.11.36

Toute l'équipe vous souhaite une bonne année 2023 !



Horaires

Mercredi 14h-16h

Vendredi 16h45-18h45

Samedi 15h-17h

Tél : 02 99 80 11 36

Courriel : biblio.epiniac@orange.fr

PERMIS DE CONSTRUIRE 2022

PEROU Wilfried - Chemin de La Foltière	Construction d'une maison individuelle
LEFRÈNE David - 19 Cadran	Rénovation d'une maison d'habitation. Création carport
GLEMOT Jean-Yves - 1 La Croix Harel	Extension et rénovation d'une longère. Démolition de 2 appentis
GAEC DE LA VALLEE - Le Bois Gervilly	Construction stabulation pour les génisses avec nurserie et fumière
GAUTIER Patrick - 19, Le Courtil de la Fontaine	Construction d'une maison individuelle
FEILLEL Maxence - 8, Le Courtil de la Fontaine	Construction d'une maison individuelle
GAEC DE LA VALLEE - Le Bois Gervilly	Construction fosse à lisier en béton d'une capacité totale de 3500 m ³
CARRIAS Migael - Impasse des Primevères	Construction d'une maison individuelle
BRECQ Jean-François - 4, le Rocher aux Boeufs	Conversion d'un fournil et extension pour maison individuelle
DELAUNAY Florian - 4, Le Courtil de la Fontaine	Construction d'une maison individuelle
DELINCHANT Thomas - 7 rue du Douet des Roches	Modification maison et construction garage annexe
FERRÉ Cécile - Rue de l'Épine Roulier	Construction d'une maison individuelle
BEREST Frédéric - 4, La Foltière	Extension de 30 m ²
BUAN Marilyne - 27, Le Courtil de la Fontaine	Construction d'une maison individuelle
MONNIER Guy - Rue des Artisans	Changement de destination ancien local artisanal en habitation avec véranda
ACEVEDO Olivier - 6, Le Courtil de la Fontaine	Construction d'une maison individuelle
LOISEL Sylvain - 4, rue des Sports	Extension et construction abri de jardin
CHOQUET Christian - 5 Le Breil	Carport et abri de jardin
COEURU Emilien - La Foltière	Construction d'une maison individuelle
RONDIN Martial - 5, rue de La Bourdonnière	Construction d'une maison individuelle
LECOQ-DUPAQUIER - 7, le Courtil de la Fontaine	Construction d'une maison individuelle

DECLARATIONS PREALABLES 2022

SOUDIER Jérémy - 10, Résidence des Acacias	Construction d'un garage
L'HOMME Benoît - La Chevrais	Ajout de châssis de toit et changement de menuiseries extérieures
La Rance - Lotissement des Cerisiers	Clôture
GOSSE Mathilde - 9 La Ville Jean	Travaux sur construction
PAPAIL Éric - Etang du Domaine	Abri à moutons
DESLANDES Yvon - 1, La Foltière	Extension du garage
VAGNEY Jacqueline - 4, Rue de la Fleuriais	Création d'une véranda
LONG Hanna - 2, La Péquinaie	Aménagement des combles, modification des ouvertures existantes et création d'une terrasse
LOISEL Mickaël - 17, rue de la Mairie	Création d'une véranda
ADEKWATTS - 8, Les Longchamps	Installation de panneaux photovoltaïques
CORVAISIER David - 8, Les Longchamps	Pose d'un vélux en toiture
JAMES Marie-Thérèse - Rue de la Motte	Division en vue de construire
OPEN ENERGIE - 53, Le Breil	Installation de 18 panneaux photovoltaïques d'achat
D'HEEDENE Jérôme - 2, Cadran	Travaux sur construction existante
PERTOSA Julien - 1, rue de la Motte	Aménagement des combles avec création de vélux et fenêtre
MAJOLI Didier - 14 Résidence du Douet	Changement des fenêtres, portes. Création d'un escalier extérieur
RENOU Remy - 7bis Le Douet des Roches	Extension d'une maison d'habitation
FERMI Maryvonne - 4, rue de la Croix de Bois	Changement fenêtres
NOSLIER Annette - 7, rue de La Lande	Pose d'un vélux
PRODHOMME Baptiste - 8, La Durantais	Modification ouverture, toiture, volume appentis
PORÉE Xavier - 2, rue de la Rangée	Création de 2 vélux
HERVE ANNICK - Rue de La Bourdonnière	Création d'un terrain à bâtir à usage d'habitation
NEDELEC Luc - La Cour	Abri de jardin
DUPOUY Bruno - Les Oliviers	Transformation d'un préau en logement d'habitation
CHEREL Thierry - 9, Le Breil	Création d'une extension «Préau»
WORLDSUN - 36, le Breil	Panneaux photovoltaïques
CORVAISIER David, 8, Les Longchamps	Carport
THE-BUNOUF Sylvie - 2, Moulin de la Lande	Isolation thermique pour l'extérieur

RAPPEL SUR LES RÈGLES DE DECLARATION D'URBANISME

- L'installation de mobil homes sur parcelle privée est soumise à des règles d'urbanisme et demande d'autorisation. Sans autorisation, la construction est considérée comme illégale.
- Toute démolition, modification d'ouverture, d'aspect extérieur est soumise à déclaration

Services de la commune

AGENCE POSTALE

Rappel des horaires : du lundi au vendredi de 10h à 12h, accès derrière la mairie.

DEFIBRILLATEURS

Nous vous rappelons que 2 défibrillateurs se trouvent sur la commune : un devant la mairie à Epiniac et l'autre près des toilettes publiques, place de l'église à Saint Léonard.

RECENSEMENT

Tous les jeunes âgés de 16 ans doivent se faire recenser au secrétariat de mairie le mois de leur anniversaire.

Une attestation de recensement leur sera remise. Ce document est obligatoire pour s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (examen scolaire, permis de conduire, ...).



COMPOSTEURS

À la suite d'une initiative écologique et citoyenne, plusieurs aires de compostage partagées ont été installées à Epiniac : rue de la Mairie, à côté du cimetière, à Saint-Léonard, à la Bigotière et au Domaine des Ormes. Y déposez-vous vos épluchures et biodéchets ?

L'association Compost'Tout travaille en partenariat avec la Communauté de Communes, la commune et les habitants afin d'assurer le bon fonctionnement de l'aire.

La zone de compostage est ouverte 24h/24 7j/7 et fonctionne grâce à des référents bénévoles et l'aide d'un maître composteur. Si cela vous intéresse, n'hésitez pas à contacter François au 0689902770.

Le compost produit collectivement est ensuite récupéré par les participants gratuitement pour amender les cultures et jardins. N'attendez plus !»



TARIFS DE LOCATION DES SALLES COMMUNALES 2023

SALLE POLYVALENTE		Commune	Hors Commune
Caution		1000 €	
Particuliers	Journée complète avec micro et vidéoprojecteur	350 €	465 €
	2e journée	193 €	235 €
Vin d'honneur		74 €	106 €
Repas des associations communales		128 €	-
Associations communales (loto, concours de belote, thé dansant...)		107 €	-
Associations, coopératives ou autres organismes		-	200 €
Frais de chauffage 0.60 € le kWh.			

La gratuité de la salle pour :

- Les associations communales : une fois par an puis une location gratuite toutes les 5 locations
- Les manifestations octobre rose et téléthon
- Les activités de l'école, sur le temps scolaire
- Les activités hebdomadaires des associations communales

SALLE DE LA MOTTE		Commune	Hors Commune
Caution		500 €	
Vin d'honneur		50 €	80 €
Repas froid		80 €	120 €
Journée complète - Réunion des associations		Gratuit	60 €
Demi-journée		-	30 €
Activités annuelles	1 à 4 séance par mois	-	250 €
	4 séances ou plus par mois	-	500 €
Cérémonies / Obsèques		50 €	80 €

Tarifs de location de la salle d'exposition de la Forge

Le règlement d'utilisation de la salle d'exposition de la Forge pour des expositions - vente (hors alimentaire)

- 10 euros par jour
- 20 euros pour 2 jours ou un week-end
- 30 euros pour 1 semaine
- 50 euros pour 2 semaines

Tarifs funéraires 2023

1) Les concessions :

Concession trentenaire de 2 m ²	118.50 €
Concession trentenaire de 4 m ²	235.00 €

2) L'espace cinéraire :

Case columbarium 15 ans	613.00 €	Cavurne pour 15 ans	429.50 €
Case columbarium 30 ans	919.00 €	Cavurne pour 30 ans	613.00 €
Jardin du souvenir, dispersion des cendres			gratuit

Tarifs de location de matériel. (réservé aux habitants de la commune)

• Mange-debout	10 € pièce	• 1 table et 2 bancs	5 €
• Stands	15 €		

• Associations communales :

- Gobelet Eco Cup 1 € l'unité
 - 3 barnums et 2 sonos
- Pour le remplacement en cas de dommages, facturation au tarif en vigueur au moment de la location (voir règlement)

ETAT CIVIL 2022

Naissances

TOULLEC-LEBESLOURD Lois, 7 La Vieux Ville	Né le 30 décembre 2021
LEMAITRE Mattéo 2 B rue des Sports	Né le 19 mai
VIGOUR Emie 13 Le Chauchix Vert	Née le 05 juillet
RAULIN Victoire 5 rue de la Croix de Bois	Née le 16 juillet
DERRIEN Maxence 9 Le Chauchix Vert	Né le 28 juillet
PÉROU Ély 3 La Touche	Né le 04 octobre
SORRE Lucas rue du Douet des Roches	Né le 28 novembre

Certains parents n'ont pas souhaité publier la naissance de leurs enfants.

Mariages

CORVAISIER David, chauffeur et MONNIER Manuella, auxiliaire de puériculture Domiciliés 8 Les Longchamps	Le 27 mai 2022
HEURTEL Sébastien, restaurateur et SOMMÉ Laurence, restauratrice Domiciliés 1 Le Moulin de la Corbonnais	Le 25 juin 2022
LE GALL Kevin, chauffeur-livreur et GALLAND Chloé, vendeuse en boulangerie Domiciliés 16 rue de la Rangée	Le 25 juin 2022
BOURGEAULT Thomas, chargé de communication et CHARTIER Maëva, assistante médicale Domiciliés 3 La Grivais	Le 2 juillet 2022
FAYOLLE Lucas, cheminot et CAUCHY Anne-Gaëlle, responsable communication Domiciliés 76 rue Baudin à Drancy Résidents 8 résidence des Oliviers	Le 9 juillet 2022
DUPONT Raphaël, chirurgien-dentiste et PASSAGER Sébastien, informaticien Domiciliés 7 rue de la Motte	Le 17 septembre 2022

GUÉRIN Clément, responsable adjoint de magasin et
GICQUEL Nolwenn, réceptionniste
Domiciliés 28 Résidence Les Couesnon à Pontorson
Résidents 1, rue des Epinettes

Pacs

PÉROU Wilfried et GUITTON Victoria	Le 14 janvier 2022
BIDENNE Stéphane et BOURDIN-ALETTI Clément	Le 22 août 2022
SPILL Mathieu et ROUPIE Jessica	Le 17 octobre 2022
VINCESLAS Elian et BÉQUET Justine	Le 1 ^{er} décembre 2022

Noces de Diamant

Mr et Mme MASSON Michel et Danielle	Le 16 juillet
-------------------------------------	---------------

Décès

FERMI Victor, 4 rue de La Croix de Bois	décédé le 13 janvier
DUMÉNIL Eugénie née BARBU, La Bigotière	décédée le 1 ^{er} février
ROCHER Maryvonne née JÉHAN, 1 Impasse des Roches	décédée le 6 mars
JOURDAN Jean-Yves, 4 La Morandais	décédé le 20 mars
TRÉMORIN Jean, 3 boulevard Planson à Dol de Bretagne	décédé le 14 avril
BONHOMME Marie née BRIAND, 2 rue de La Croix Harel	décédée le 23 avril
GLÉMOT Angèle née DUCLOS, 19 rue du Douet des Roches	décédée le 26 avril
MOTHAY Marie née OZANNE, 3 place de l'Eglise	décédée le 5 juillet
ROCHER Michel, 1 Impasse des Roches	décédé le 8 juillet
GILLOT Dominique, 2 rue de La Mairie	décédé le 1 ^{er} août
CLOLUS Denis, 2 Le Breil	décédé le 18 septembre
LOUAGE Patrick, 1 La Ville Oubert	décédé le 11 octobre
LEBRET Maurice, 2 rue de La Fleuriais	décédé le 24 octobre
HAIE Auguste, 3 rue des Cerisiers	décédé le 10 novembre
GOUDAL Simone née GAUTRAIS, 1 La Morandais	décédée le 18 décembre
MASSON Jeannine née MARTIN, 8 rue de la Rangée	décédée le 28 décembre

Seuls les décès survenus sur la commune, ou des personnes domiciliées sur la commune sont inscrits sur le registre des actes d'état civil. Les personnes domiciliées en maison de retraite, par exemple, n'apparaissent pas toujours sur cette liste mais sur l'état civil de leur commune de résidence.

MANIFESTATIONS 2023

JANVIER

8 : Vœux
17 : AG du club des aînés
21-22 : Théâtre Fous du Coucou
27 : AG de l'association UNC
28-29 : Théâtre Fous du Coucou

FEVRIER

4-5 : Théâtre Fous du Coucou
10 : Concours de Belote - Club des aînés
10 : AG Manjous d'la sabotée
11 : Rencontre départementale UNC
28 : Repas - Club des aînés

MARS

4 : Carnaval de l'école
7 : . Concours de belote - Club des aînés
18 : Repas - APEL
26 : Théâtre les jeunes

AVRIL

1^{er} : Repas ACCA
15 : Repas ASSP
25 : Repas - Club des aînés

MAI

13 : Natur' en Fête
13-14 : Repas et AG ASSP

JUIN

4 : Kermesse de l'école
20 : Repas grillades - Club des aînés

JUILLET

Marché de St Léonard tous les dimanches ADL
14 : Balade - Association Au Fil du Temps

AOÛT

Marché de St Léonard tous les dimanches ADL

OCTOBRE

3 : Repas - Club des Aînés
14 : Repas du CCAS
22 : Octobre Rose
28 : Repas Cyclo/Foot

NOVEMBRE

14 : Repas - Club des Aînés
19 : Concert - Chorale Epiniac St Léonard
25 : Téléthon

DÉCEMBRE

6 : Belote Club des Aînés
24 : Crèche de Noël

Chemin des évêques

La communauté de communes du pays de Dol et de la baie du Mont-Saint-Michel travaille depuis plusieurs années à la réalisation d'un projet de nouvelle liaison douce, praticable à vélo, entre Saint-Léonard et Dol-de-Bretagne. Ceci afin de répondre au mieux aux usages des autochtones au quotidien, et des touristes.

L'appellation de ce nouveau circuit vélo promenade rappelle que le Domaine des

Ormes, situé à proximité, était autrefois la résidence d'été des évêques de Dol-de-Bretagne, qui parfois quittaient le quartier de la cathédrale pour profiter des quiétudes de la campagne.

Les travaux se terminent, reste la signalétique qui sera posée prochainement.



Espace Jeunes Epiniac

Les vendredis de 17h à 19h30, l'Espace Jeunes d'Epiniac est ouvert aux jeunes de 11 à 17 ans qui souhaitent se retrouver à la Salle de la Motte pour échanger, discuter, partager, vivre des animations à travers des activités sportives, culturelles ou encore lors de sorties.

L'Espace Jeunes d'Epiniac fonctionne sous l'égide de la communauté de communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont-Saint-Michel, qui gère également sur le territoire d'autres structures jeunesse loisirs comme l'Espace Jeunes de Dol de Bretagne, de Pleine-Fougères, du Mont-Dol/Baguer Pican ou encore celui du Vivier-sur-mer.

Pour s'inscrire, le jeune doit être en sixième ou être dans l'année de ses 12 ans. Un dossier d'inscription doit également être rempli par le jeune et ses responsables légaux afin d'accéder au local. Enfin, une cotisation annuelle de 15 € est demandée aux familles. Renouvelable à partir du 1^{er} septembre de chaque année, cette cotisation donne accès à tous les Espaces Jeunes du Communauté

de Communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont-Saint-Michel.

L'espace jeunes est un endroit où les jeunes peuvent rencontrer de nouvelles personnes, profiter ensemble des activités proposées par l'animateur Aurélien mais aussi mettre en œuvre des projets.

Au cours de l'année, des activités diverses et variées sont mises en place telles que des activités sportives, culturelles, une sortie au laser game et à l'escape game de Montgermont, au soccer et au trampoline parc de la Mézière... Dans la salle de la Motte, des animations sont mises en place comme des tournois de tennis de table, de fléchettes, jeux de société et des soirées à thème (« Raclette Party » par exemple),

et les faire participer à des activités (jeux de société, lecture, tennis de table, baby-foot, billard, jeux vidéos...).

Ainsi, depuis septembre, l'espace jeunes a accueilli une petite dizaine de jeunes et attend de nouveaux participants pour cette année 2023. N'hésitez pas à vous renseigner auprès d'Aurélien et à vous inscrire pour venir nous rejoindre.

Nous vous attendons donc à la salle de la Motte afin de vous joindre au groupe où la convivialité et la bonne ambiance sont présentes pour rencontrer de nouvelles personnes et participer aux activités proposées.

Bonne année 2023 à vous !



Aurélien

Responsable de l'Espace Jeunes d'Epiniac

tel : 06 33 23 04 87

mail : eje@ccdol-baiemsm.bzh

Instagram :

[espacesjeunesdolmtstmichel](https://www.instagram.com/espacesjeunesdolmtstmichel)



Et si nous parlions économie d'énergie ?

Que vous ayez un projet de construction d'un logement économe en énergie ou que vous portiez le projet de rénover énergétiquement votre logement, Rénov' Habitat Bretagne est à votre écoute pour vous informer et orienter gratuitement. Il permet également de vous conseiller si vous souhaitez engager des travaux dans le cadre du dispositif « rénovation énergétique à 1 € » pour disposer

d'une proposition cohérente et sans abus. Rénov' Habitat Bretagne vous informe par téléphone au 02 99 21 17 26 et vous accueille :

- à la Maison de l'Habitat, 23 avenue Anita Conti à Saint-Malo, du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30 sur rendez-vous au 02 99 21 17 26.
- Et près de chez vous sur rendez-vous au 02 99 80 90 57 :

- les 3^{èmes} mercredis des mois pair à Dol de Bretagne de 9h30 à 12h à la mairie de Dol de Bretagne
 - les 3^{èmes} mercredis des mois impair à Pleine-Fougères de 9h30 à 12h à l'Espace France Service à Pleine-Fougères
- Email: infoenergie@pays-stmalo.fr - Site internet: <https://renov-habitat.bretagne.bzh/>



PASSE TON BAFA!! deviens animateur !

La Communauté de communes recrute des animateurs et finance la formation BAFA à hauteur de 80%. Le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) est un diplôme qui permet d'encadrer des enfants et des adolescents en Accueils de Loisirs.

**OUVERT À TOUS :
DEMANDEURS D'EMPLOI, JEUNES
À PARTIR DE 16 ANS, AGENTS EN
POSTE DANS LES COMMUNES...**

BAFA HORS TERRITOIRE
9 stagiaires BAFA
+ 1 stagiaire BAFD
Sessions organisées en pension
ou demi-pension hors du territoire.



Une formation BAFA tout près de chez toi !
La Communauté de communes propose des sessions de formation sur le territoire :

BAFA TERRITOIRE
20 stagiaires BAFA
Sessions de formation générale et approfondissement organisées en demi-pension sur le territoire. Une participation de 100 € par session est demandée au stagiaire.

**Du 11 au 18 février 2023
au Lycée Les Vergers
à Dol de Bretagne**

+ D'INFOS : Service Enfance-Jeunesse
Tél. 02 99 80 19 85 - celine.maloisel@ccdol-baiemsm.bzh



La Communauté de communes vous aide dans l'achat de votre vélo électrique

Subvention de 100€ dans la limite de l'enveloppe budgétaire allouée, soumise à des conditions d'éligibilité, possibilité de cumuler avec l'aide de l'Etat.

Comment faire ? Rendez-vous sur [https:// www.ccdol-baiemsm.bzh/favoriser-lusage-du-velo/](https://www.ccdol-baiemsm.bzh/favoriser-lusage-du-velo/).

Remplir le formulaire téléchargeable sur le site internet et le transmettre dûment complété avec les pièces justificatives à transport@ccdol-baiemsm.bzh ou par voie postale au siège de la Communauté de communes. Pour pouvoir bénéficier de l'aide de l'Etat en complément, vous devez réaliser votre demande d'aide auprès de l'Etat sur : www.asp-public.fr/bonus-velo-assistance-electrique.



**LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VOUS AIDE**
POUR L'ACHAT D'UN VÉLO
À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE
À HAUTEUR DE 100 €

**Renseignements et formulaire de demande
disponibles sur www.ccdol-baiemsm.bzh**

Pass Commerce et Artisanat

Prolongation du dispositif de soutien aux TPE jusqu'au 23 juin 2023
Qu'il s'agisse d'un projet de création, de reprise, de modernisation ou d'extension de l'activité, le Pass Commerce et Artisanat permet aux entrepreneurs de faire face aux coûts liés à des investissements : travaux immobiliers (accessibilité, mise aux normes, embellissement)... Le dispositif permet également de financer des investissements immatériels, notamment des prestations de conseil. Ce Pass prend en charge 30% des dépenses éligibles, plafonnées à 16 666 € HT soit une aide maximale de 5 000 €. Pour

bénéficier de l'aide, cofinancée à 50% par le Conseil Régional et 50% par l'intercommunalité, l'artisan ou le commerçant peut se faire accompagner dans le montage de son dossier par la Chambre de commerce et d'industrie ou par la Chambre des métiers et de l'artisanat.

Un volet numérique a été ajouté au dispositif du Pass Commerce Artisanat : il permet d'obtenir jusqu'à 50% d'aides sur des investissements liés à la digitalisation de son entreprise (à partir de 2 000 € HT de dépenses éligibles).

Mission locale

Pour les jeunes de 16 à 25 ans, elle apporte des conseils pour l'avenir professionnel, formation, apprentissage, emploi mais aussi pour la vie quotidienne : mobilité, logement, culture, santé, citoyenneté...
Contact : 02 99 82 86 00 ou www.mlstmalo.bzh

Horaires de la déchetterie de Dol de Bretagne :

- Pour les particuliers :**
- Lundi, mardi, vendredi de 14h à 18h (17h en horaire d'hiver)
 - Mercredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h (17h en horaire d'hiver)
- Pour les professionnels**
- Mardi et vendredi de 8h à 12h.



Le Syndicat des Bassins Côtiers de la région de Dol-de-Bretagne (SBCDol) œuvre pour la restauration des cours d'eau de son territoire. Les travaux qu'il réalise ont pour but de préserver les milieux aquatiques, d'améliorer la qualité de l'eau et de maintenir les usages qui leur sont liés.

Dans le cadre de sa mission de sensibilisation, le SBCDol a réalisé 4 panneaux pédagogiques

afin d'expliquer les travaux de restauration de cours d'eau et des milieux aquatiques effectués sur 3 sites..

- 2 panneaux sur le site de Carfantin à Dol de Bretagne sur la restauration du Guyoult et de son affluent le Pic Oiseau,
- 1 panneau proche de la déviation sud-est à Dol-de-Bretagne sur la restauration du Guyoult et la remise en fond de vallée du Tertre Bintin,
- 1 panneau dans la Forêt du Mesnil au Tronchet sur le reméandrage du Meleuc.



Sécheresse : gardons les bons gestes !

Malgré les dernières pluies, chacun est appelé à rester vigilant pour économiser l'eau.

Pour éviter une pénurie d'eau, voici quelques recommandations pour réduire vos consommations : www.sage-dol.fr



Pays de Dol
Baie du Mont St-Michel
Communauté de Communes

Epiniac

est sur

IntraMuros

Disponible sur Google Play | Disponible sur App Store

Téléchargement gratuit

Votre territoire utilise l'application mobile IntraMuros pour vous informer. Téléchargez-la pour découvrir les alertes, les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services de votre commune et des alentours!

ACCA

C'est avec tristesse que nous avons commencé le début de l'année 2022 avec la disparition de notre vice-président Jean-Yves Jourdan et président plusieurs années, qui a donné beaucoup de son temps pour le bien de l'association.

Niveau manifestation, nous avons organisé un repas à emporter et notre ball-trap du mois de septembre un grand merci aux chasseurs qui s'impliquent pour leur bénévolat.

Notre association compte 75 adhérents. Nous sommes acteurs de la ruralité de notre commune et fiers de l'être.

Tous nos vœux et santé pour cette nouvelle année 2023.

Membre du bureau actuel :

Président : Jourdan Gilles

Trésorier : Bedel David

Vice-trésorier : Petitpas Patrick

Secrétaire : Leblanc Jérémy

Vice-secrétaire : Yger Philippe



A.P.E.L

Une belle année 2022 se termine.

On l'avait annoncé c'était notre gros projet depuis maintenant 3 ans et voilà c'est fait, Covid enfin derrière nous, nos élèves du CP au CM2 sont enfin allés au Puy Du Fou. Une journée fatigante mais pleine de souvenirs.

L'année 2023 commence bien pour certaines classes, piscine, escrime, basket et même déjà des sorties scolaires comme la classe de CE1 qui est allée visiter La maison de la baie du Mont Saint-Michel au Vivier-sur-mer.

A VOS AGENDAS :

- Le 4 Mars préparez votre plus beau déguisement c'est notre fameux défilé du carnaval au cours duquel sera servi un goûter offert par l'équipe APEL.
- Le 18 mars grand retour de notre repas à la salle municipale, on compte sur vous.
- Le 4 Juin, kermesse de l'école
Parents, grands-parents et amis, n'hésitez pas à venir partager ces moments avec nous !

Les bénéfices serviront à équiper nos classes, cours de récréation et à financer les projets pédagogiques.

Besoin de nous contacter :

apel.epiniac@gmail.com ou
Cédric 06 88 49 67 52



Arc en Ciel

Nos ateliers ont retrouvé pinceaux, crayons et couleurs pour la saison 2022 – 2023 !

Notre association « L'Arc-en-Ciel » veut permettre à tous les adultes, d'Epiniac ou des environs, de découvrir le dessin et la peinture ou de faire progresser leur passion. Nous proposons de travailler sur l'arbre, mais chaque personne est libre d'adhérer ou non à ce thème ! Il s'agit avant tout d'un loisir.

Toutes celles et tous ceux qui veulent se joindre à nous sont les bienvenus. Nous pouvons vous fournir le matériel de base pour commencer. Il est possible de commencer à tout moment de l'année et vous pouvez nous joindre pour obtenir le calendrier.

Nous nous retrouvons à la Salle Verte de La Motte le 1^{er} et le 3^{ème} jeudi de chaque mois, de 18h à 20h.

Un artiste confirmé nous encadre de façon très personnalisée, ce qui nous aide beaucoup.

Renseignements :

02 99 80 07 20 ou 02 99 73 49 48
ou associationlarcenciel@gmail.com



ASSP

Le bilan de la saison 2021/2022 a été excellent pour notre club avec le maintien de nos équipes séniors dans leurs divisions respectives et surtout la première place de notre équipe vétérans dans son championnat et qui a remporté le trophée de la meilleure équipe du département.

Bilan positif pour nos équipes de jeunes cette saison au niveau du groupement de jeunes du pays de Dol et de la Baie, dont fait partie notre club, avec Bager Morvan, Bager Pican et Dol.

Bilan positif pour nos équipes U13, U11 et U7 de notre club.

La saison 2022/2023 a démarré fin juillet avec la reprise des entraînements pour un début du championnat le 18 septembre 2022.

Le club compte 150 licenciés pour la saison 2022/2023, 44 séniors, 21 vétérans, 28 dirigeants, 11 U18/U19, 16 U17/ U16/U15/ U14 au niveau du groupement (sous licence ASSP) et 30 U13/U11/U9 en foot animation au niveau du club et un arbitre.

Nous avons pour cette saison trois équipes séniors, une équipe vétérans, une équipe U11 et trois équipes U9.

Le 03 septembre a été une belle journée pour le club et la commune car nous avons fêté les 100 ans de création du club né en 1922 avec de nombreuses animations sur le terrain le samedi après midi.

Une remise de récompenses a été transmise à des dirigeants de notre club par Mr Le Yondre président du district, Mme Ramé-Pruniaux maire d'Epiniac et Mr Bourgeois député.

Cet anniversaire s'est terminé par un repas sous chapiteau avec plus de 500 personnes.

Information :

À tous les habitants d'Epiniac/St Léonard : si vous souhaitez jouer ou si vous avez des enfants qui désirent pratiquer le football ou si vous êtes disponible et qu'il vous plairait de nous rejoindre au club, vous serez les bienvenus car nous manquons de bénévoles.



Vous pouvez prendre contact avec le président Mr Moreaux Alain ou vous renseigner à la mairie.

Le club de l'Assp Epiniac souhaite à tous les habitants de la commune d'Epiniac/St Léonard, à tous les joueurs, supporteurs et sponsors ainsi qu'à leur famille une bonne et heureuse année 2023.

Le bureau

Au fil du temps

L'association Au fil du temps revient. Selon la tradition bien établie, une balade commentée nous a conduits, le 14 juillet de l'abbaye de la Vieuville jusqu'à la Bigotière.. Le 26 novembre, journée du Téléthon à Epiniac, les amateurs ont sorti leur plume sur les bancs de l'école. L'ambiance était studieuse, le temps de la dictée.

Voici un extrait de la dictée proposée intitulée « Les cisterciens à Epiniac », d'après A Dufief.

« Il semble donc naturel de penser que, lorsque les Cisterciens ont fondé leurs abbayes, la proximité de voies romaines soit entrée pour beaucoup dans le choix du lieu sur lequel les bâtiments conventuels ont été édifiés. Il reste cependant à démontrer que ces voies étaient toujours connues et utilisées aux douzième et treizième siècles. A ce sujet, les textes nous apportent parfois quelques précisions. La charte de la fondation de l'abbaye de La Vieuville nous apprend ainsi que les moines reçurent la lande de Chadeville, limitée d'un côté par la route de Dol à Epiniac et de l'autre par le ruisseau de La Bigotière « jusqu'à une très ancienne voie allant vers la chapelle ».

Or il existe, partant de Dol, un très vieil itinéraire connu sous le nom de « Chemin de l'Archevêque » et dont on peut suivre le tracé sur les plans cadastraux comme sur le terrain sur plus de cinq kilomètres. »

Quand ces lignes paraîtront, la « crèche vivante » aura fait son retour et ravi un très nombreux public.

Appel : Si vous êtes intéressé.e par l'histoire locale, le patrimoine, la culture, venez nous rejoindre.



Calibso pour CA-fé LIB-rairie SO-lidari»thé»

En 2022, que s'est-il passé au Calibso ?

- 178 animations au quotidien autour du bien-être (sophrologie, massage...), du loisirs, du partage, du vivre ensemble (ateliers numériques, jeux de société...)
- 42 temps forts : concerts, spectacles pour enfants, spectacle de danse, boeufs musicaux avec les artistes amateurs et professionnels de notre bassin de vie.

Nous avons aussi développé des actions au Calibso et hors les murs en soutenant des actions portées sur la parentalité avec des cafés des parents, conférences, massages parents-bébé à destination du plus grand nombre.

Une cinquantaine de bénévoles se sont activés tout au long de cette année pour faire vivre l'objet de notre association. Et nous tenions particulièrement à les remercier car sans eux, toutes ces actions n'auraient pas eu lieu.



Club Cyclo

La saison 2022 a commencé en mars avec un effectif réduit comparé à l'année dernière mais nous continuons quand même à rouler tous les dimanches matins.

Pour l'année 2023, nous allons relancer le pique-nique et un voyage si nous le pouvons et retour du couscous au mois d'octobre.

Si vous voulez nous rejoindre, vous êtes les bienvenus .
Le bureau et les membres vous souhaitent une bonne année 2023.

Club des aînés Epiniac et Saint Léonard

Président : Yves Chapdelaine

Vice-président : René Roquet

Trésorière : Julia Clolus

Vice-trésorier : Louis Thébault

Secrétaire : Didier Petitpas

Vice-secrétaire : Yolande Rouxel

Membre : Marie Madeleine Maillard

Au cours de cette année, l'activité a repris son cours normal :

- Assemblée générale avec galette des rois, repas (5), sortie (Perros-Guirec, les sept îles)
- Animations le 2^{ème} jeudi de chaque mois salle de la Motte (Belote, triominos...)
- A la belle saison, concours de pétanque, pique-nique

Comme vous le voyez, le club s'emploie à créer de l'animation pour tous ses adhérents.

N'hésitez plus, venez nous rejoindre : joueurs de tarot, de belote, etc...on vous attend.

D'autre part, de nouveaux membres seraient bienvenus au sein du bureau.

Tous nos meilleurs vœux de santé et de bonheur à nos adhérents ainsi qu'à toute la population d'Epiniac.

Le Bureau



Détente et Loisirs

Bonjour à tous, après deux saisons tronquées pour cause de COVID, le marché de Saint-Léonard a fait carton plein cet été, que ce soit au niveau des exposants, du public ou des musiciens de la scène ouverte.

Un petit regret en ce qui concerne la fête de la musique, avec une grosse averse en début de soirée qui a dû en décourager certains. La fête de fin de marché a par contre été une totale réussite. Nous profitons de cet espace pour remercier les exposants et les bénévoles.

Vivement l'été prochain !

Le Bureau de l'ADL



Marché de Saint-Léonard 2022



Les Fous du Coucou



La troupe de théâtre d'Epiniac « les fous du coucou » a repris ses activités :

- Les ateliers théâtre pour les jeunes le mercredi après-midi répartis en deux groupes de 15h à 17h et animés par Virginie DURAND, Mélanie POTTIER et Anne-Marie DUPLOUY. Leur spectacle est programmé pour le dimanche 26 mars 2023 à 15h00, salle des fêtes d'Epiniac.
- 2 troupes adultes et grands ados remixées seront en scène 3 Week-end consécutifs **les samedis 21, 28 janvier et 4 février à 20h30** et **les dimanches 22, 29 janvier et 5 février à 14h30** avec « S.A.M.» le Serviteur Automatique Ménager! et une pièce en 2 actes de Christian ROSSIGNOL : « Parfum d'arnaque... » toujours pour vous faire rire...



Cœur des Vésins

La chorale « Cœur des vésins » réunit des chanteuses et chanteurs dans une ambiance conviviale et néanmoins sérieuse, tous les jeudis à 20h30, salle de La Motte à Epiniac. N'hésitez pas à venir chanter avec nous. Le programme s'étend de la musique médiévale, quelques classiques jusqu'à la variété française et même anglaise. Nous avons repris nos répétitions dans la bonne humeur et nous vous proposerons un concert, salle des fêtes d'Epiniac sur le thème des musiques de film, le 19 novembre.

Anne-Marie DUPLOUY, chef de Choeur



Les Manjous d'la Sabotée

2022, c'est une quarantaine de randonneurs inscrits. Parmi eux, 10 à 20/25 se retrouvent chaque semaine, soit le mardi matin, soit le jeudi matin, soit le samedi après-midi (le cumul mardi/jeudi est fréquent) avec en plus quelques nocturnes et une fois par mois une journée rando à la carte avec déjeuner au restaurant ou pique-nique suivant la saison. Les Manjous sont aussi des bénévoles qui accompagnent le Comité des fêtes pour Natur'en fête, Octobre Rose et le Téléthon.

Jean Clément, président des Manjous



UNC - AFN

L'année 2022 a été triste : des décès au sein de la section ainsi que des proches.

Cependant, nous avons organisé des concours de pêche et palets ainsi que la galette des rois lors de l'assemblée générale en janvier 2022.

8 MAI

Commémoration de la deuxième guerre mondiale, avec remise du diplôme de président d'honneur à Monsieur Yvonnick HOUITTE DE LA CHESNAIS par les mains de Monsieur Michel MASSON lui-même président d'honneur et Monsieur Francis RAME recevait la médaille de bronze .

11 NOVEMBRE

Commémoration de la première guerre mondiale, remise de trois médailles à Monsieur Jean Jacques LEFEBURE pour sa présence en ALGERIE. Suivi du vin d'honneur et d'un repas.

5 DECEMBRE

Commémoration du 60^e anniversaire de la fin de la guerre d'ALGERIE.

Pour 2023

- Assemblée générale fin janvier.
- **Le 11 février**, Carrefour d'arrondissement de l'UNC secteur SAINT MALO à EPINIAC
- Les organisations des concours de pêche, de palets et bien-sûr les commémorations.

Bonne Année

Le Bureau



Le Ruisseau Coopérative

Le Ruisseau Coopérative, à La Bigotière, c'est une coopérative citoyenne et conviviale au service des "communs": alimentation, écologie, solidarité, santé.

En partenariat avec d'autres acteurs locaux nous organisons des événements pour tisser des liens entre les habitants du territoire. Convivialité, culture, événements, ateliers, sont au rendez-vous.

En 2022 à l'éco-hameau de La Bigotière nous avons participé à divers moments festifs : Natur'en fête, la semaine « parlons eau » (débat, film, balade nature au fil du Guyoult, et défi de créateurs), un stage de cirque (enfants et adultes) et le Festival des jours d'après, dont vous avez pu cet été lire

quelques panneaux dans le bourg, invitant à la rêverie sur le thème des mots pour dire...

Le Ruisseau pilote le projet de l'Atlas de la Biodiversité Communale d'Epiniac.

Pour 2023, nous rénovons notre grange pour ouvrir 140m² à vocation collective pour le territoire.

L'Arbre sera le thème central des événements : théâtre, tables rondes, sorties, veillées... et vous trouverez toute la programmation au fil des saisons...

Pour participer aux activités, et retrouvez toutes les infos sur le site :

<https://www.leruisseau.bzh/>



Hélo ! Danse

L'association Hélo ! Danse propose depuis 2017 des cours de danse à partir de 4 ans, ainsi que des cours de Pilates et de renforcement musculaire pour les adultes. L'année se clôture par le gala de danse qui aura lieu le samedi 3 juin 2023 à l'Odysée.

www.helodanse.com



